

RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE,
SOCIALE ET DE GOUVERNANCE

2022-2023



Table des matières

02	Message de la présidente-directrice générale
04	Message de la présidente du Comité de gouvernance d'entreprise
05	Notre impact – en bref
06	Profil de la société
08	Ce qui nous définit
12	Notre parcours sur le plan ESG
16	Cadres pour la présentation de rapports et vérification
18	Environnement
30	Société
50	Gouvernance

Message de la présidente-directrice générale



« Nous croyons que la durabilité de l'industrie agricole et agroalimentaire est essentielle au succès de nos clients, de l'industrie et de notre planète. »

Nous sommes engagés.

Voilà une observation que j'ai faite à différents titres depuis que j'ai entamé mes fonctions de présidente-directrice générale de FAC, le 30 janvier. Qu'il s'agisse de notre détermination sans faille à servir nos clients ou de notre mission qui consiste à avoir un impact positif sur l'industrie agricole et agroalimentaire, FAC est engagée.

L'engagement de FAC envers la responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) n'est pas différent. Nous croyons que la durabilité de l'industrie agricole et agroalimentaire est essentielle au succès de nos clients, de l'industrie et de notre planète. Je suis émerveillée de voir le travail accompli par notre équipe pour jeter les bases d'un programme ESG solide et concret qui reflète cette conviction et contribue à assurer un avenir encore plus radieux pour le secteur.

Avant de nous tourner vers l'avenir, il est important que nous reconnaissons le chemin parcouru. Les producteurs agricoles sont des gardiens de la terre depuis des siècles. En outre, l'industrie agricole et agroalimentaire a toujours su se concentrer sur les meilleures pratiques. Partout dans le monde, alors qu'on accorde de plus en plus la priorité et l'attention aux options durables, la planète se tournera vers le secteur agricole et agroalimentaire canadien en raison des normes que nous avons établies en matière d'innovation et d'adaptabilité.

C'est pourquoi FAC s'est engagée à appuyer les producteurs et l'industrie à mesure qu'ils poursuivent le développement d'avancées qui amélioreront la durabilité. De plus, nous sommes enthousiastes à l'idée de contribuer nous-mêmes, à titre d'organisation, à ce travail important. Le présent rapport fait état des progrès que nous avons accomplis à ce chapitre au cours de la dernière année. J'aimerais souligner certains travaux essentiels et fondamentaux que nous avons menés à bien.

Cette année, FAC a effectué une évaluation de la matérialité, mesure qui vise à comprendre les priorités environnementales et sociales de la société. Cette évaluation a permis à notre équipe de recueillir des commentaires auprès des intervenants et de prioriser les possibilités et les risques ESG qui sont importants compte tenu du rôle unique que nous jouons en tant que société d'État dédiée à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Cette démarche permettra à FAC de déterminer, de surveiller et de traiter les enjeux ESG qui émergent au fil du temps. Cette année, la priorité a été accordée à sept enjeux : les changements climatiques, les groupes sous-représentés, les Autochtones, l'insécurité alimentaire, l'éthique des affaires, la sécurité de l'information, ainsi que la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI).

Nous nous sommes d'abord concentrés sur les changements climatiques. Au cours de la dernière année, nous avons travaillé avec les clients pour comprendre leurs besoins et déterminer comment nous pouvons les aider à faire

la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. À l'interne, nous affirmons nos efforts visant à réduire les émissions liées à nos activités d'exploitation. À l'externe, nous comprenons que les changements climatiques créent des risques physiques, comme les répercussions des phénomènes météorologiques violents, et des risques de transition pour l'industrie, comme les attentes du marché.

Il reste du travail à accomplir pour soutenir la DEI, pour combattre l'insécurité alimentaire et pour soutenir les Autochtones, et nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre nos efforts en vue de faire avancer ces enjeux importants. Le Canada est un pays qui produit plus d'aliments qu'il n'en consomme et, à ce titre, il peut s'imposer comme chef de file mondial de la production alimentaire durable. FAC est déterminée à poursuivre son partenariat avec les clients et les intervenants en les aidant à saisir cette occasion.

Je salue le programme actuel de FAC en matière d'ESG et je suis impatiente de travailler en partenariat avec l'industrie pour cerner les possibilités d'investir dans des mesures concrètes. Il s'agit d'un investissement à long terme de grande importance. FAC est là pour apporter le soutien nécessaire à chaque étape de ce parcours.

Vous pouvez compter sur notre engagement.

Justine Hendricks
Présidente-directrice générale

Message de la présidente du Comité de gouvernance d'entreprise



Depuis 1959, FAC soutient la croissance et la prospérité de l'industrie agricole et agroalimentaire. En tant que seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada, nous sommes déterminés à aider les personnes qui contribuent à faire avancer notre secteur en leur donnant les moyens de rêver, de bâtir et de réussir. Nous établissons des partenariats engagés à toutes les étapes de la chaîne de valeur alimentaire non seulement pour dynamiser l'industrie, mais aussi pour nous aider mutuellement à innover et à évoluer dans des périodes complexes.

C'est dans cette optique que s'inscrit le parcours de FAC en matière d'environnement, de société et de gouvernance. Cette année, nous avons accompli de grands progrès dans l'établissement d'une base solide pour la création d'un programme ESG. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller les résultats du programme ESG de FAC, et nous avons constaté à quel point l'élaboration de ce cadre a fait l'objet de réflexions, d'examen et de conversations approfondis. Comme il est indiqué dans [l'Énoncé de Guelph](#), le Canada s'est donné l'objectif d'être reconnu comme chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture et de la production agroalimentaire durables d'ici 2028, et nous reconnaissons le rôle que nous avons à jouer pour que cela se produise.

Le Conseil d'administration veille à ce que FAC exerce une diligence raisonnable en déterminant et en gérant les risques, tout en intégrant cette réflexion dans ses processus de gestion et ses activités. Il est important que le Conseil d'administration détermine des manières d'intégrer ces efforts dans le processus décisionnel officiel de FAC, tout en accordant la priorité à l'évaluation des résultats et à leur communication au public au moyen de rapports. Les évaluations de la matérialité et de la maturité que nous avons effectuées l'année dernière en sont de bons exemples. Compte tenu de l'importance grandissante qui est accordée aux facteurs ESG à FAC, les membres du Conseil d'administration se sont engagés à approfondir leurs connaissances et à suivre des formations sur divers enjeux ESG afin d'être en mesure d'apporter un soutien véritable et une valeur concrète à ce chapitre.

Nous sommes fiers des progrès accomplis en ce qui a trait au programme ESG de FAC et nous reconnaissons qu'il reste du travail à faire. Nous savons que la durabilité de l'industrie agricole et agroalimentaire repose sur un engagement à long terme de l'ensemble du secteur. FAC est là pour accompagner l'industrie et les producteurs canadiens dans ce parcours afin que le Canada puisse devenir une référence en matière d'agriculture durable pour les décennies à venir.

Laura Donaldson
Présidente du Comité de gouvernance d'entreprise

Notre impact – en bref

Impacts environnementaux

-  **Promotion de la durabilité environnementale de l'agriculture** : Nous sommes en train d'élaborer une approche visant à aider les clients et l'industrie agricole à adopter des pratiques durables face aux changements climatiques. Cette initiative commence par la mise en place du programme pilote d'incitatifs aux pratiques durables destiné aux clients.
-  **Réduction des émissions générées par nos activités d'exploitation** : Nous sommes en voie d'atteindre notre cible de 40 % de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2025 grâce à la réduction de 307 tonnes d'équivalent CO₂ cette année. Nous avons pour ambition d'atteindre la carboneutralité de nos activités internes.
-  **Compréhension des risques associés aux changements climatiques** : Nous avons publié notre deuxième [rapport sur l'information relative aux changements climatiques](#) dans notre rapport annuel et qui décrit les processus mis en place par notre organisation pour cerner et évaluer les risques physiques et les risques de transition.
-  **Réduction des déchets électroniques** : Nous avons fait don de 1 011 ordinateurs portatifs, de 480 téléphones cellulaires et d'autres accessoires informatiques à des organismes sans but lucratif aux quatre coins du Canada.
-  **Reboisement à l'échelle mondiale** : Au cours de l'année écoulée, nous avons compensé notre consommation de papier en participant à des projets de reboisement qui ont permis de planter 312 arbres à l'échelle mondiale.

Impacts sociétaux

-  **Renforcement de l'inclusion financière en agriculture** : Nous avons octroyé 5,54 milliards de dollars de prêts à des communautés et peuples autochtones, à des femmes et à de jeunes producteurs et entrepreneurs.
-  **Promotion de la réconciliation** : Nous sommes en voie de passer à la phase de certification du programme Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) d'ici 2024 et avons également élaboré une approche visant à promouvoir un meilleur accès aux contrats d'approvisionnement et aux possibilités qu'offre la chaîne d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones.
-  **Priorité à la diversité** : Parmi les personnes nouvellement embauchées, 30,8 % se sont auto-identifiées comme appartenant à un groupe visé par l'équité en matière d'emploi. Nous avons également publié notre premier [Plan d'accessibilité](#) conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* du gouvernement du Canada.
-  **Lutte contre l'insécurité alimentaire** : Avec l'aide de 90 partenaires de l'industrie, l'équivalent de plus de 40 millions de repas destinés à des Canadiennes et des Canadiens dans le besoin ont été recueillis par l'entremise du programme annuel [En campagne contre la faim](#). De ce nombre, FAC a fourni plus de 2,5 millions de repas.
-  **Soutien en matière de santé mentale** : Nous avons lancé notre deuxième publication, intitulée [Nourrir sa résilience](#), de notre série sur la santé mentale. Conçue pour les productrices et les producteurs canadiens, cette série offre des conseils, des ressources et des histoires visant à sensibiliser l'industrie à la santé mentale et à apporter un soutien à cet égard.

Impacts sur la gouvernance

-  **Normes d'intégrité** : Nous exerçons une diligence raisonnable à l'égard de tous les emprunteurs et de tous les tiers.
-  **Comportement éthique** : Une activité de vérification des connaissances sur le Code de déontologie de FAC a été effectuée par 93 % de nos employés, et l'ensemble du personnel a signé l'attestation annuelle confirmant leur compréhension du Code et leur engagement à s'y conformer. Tout acte répréhensible potentiel commis par un employé de FAC sera traité en vertu de la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*.
-  **Gestion de la cybersécurité** : Nous avons atteint notre objectif en matière de maturité de la cybersécurité selon le cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology.
-  **Protection de l'information** : Nous avons lancé un programme d'apprentissage sur le risque lié à l'information à l'échelle de la société et mis sur pied un Comité de gouvernance des risques liés à la technologie et à l'information, qui a approuvé une nouvelle politique en matière de sécurité de l'information et qui supervisera la gestion du risque lié à la sécurité de l'information.
-  **Gouvernance solide** : Nous sommes fiers que chaque membre de notre Conseil d'administration ait suivi une formation sur les principes ESG axée sur les tendances, les risques, les possibilités et l'intégration organisationnelle.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ



Financement agricole Canada (FAC) est une société d'État commerciale fédérale qui rend compte aux Canadiennes et aux Canadiens et au Parlement par l'entremise de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada (AAC).

En tant que plus important prêteur à l'industrie agricole et agroalimentaire du Canada, FAC offre du financement, des connaissances et des logiciels à des producteurs primaires, des agroentrepreneurs et des exploitants d'entreprises agroalimentaires qui fournissent des intrants ou ajoutent de la valeur à l'industrie. Nous sommes au service de 102 870 clients, et la production primaire est notre principal secteur d'activité, représentant environ 83,7 % de notre portefeuille de prêts.

Les origines de FAC remontent à 1929, année où la Commission du prêt agricole canadien (CPAC) est mise sur pied. En 1959, la *Loi sur le crédit agricole* est adoptée, et la Société du crédit agricole voit le jour à titre de mandataire de l'État pour prendre la relève de la CPAC. Au fil des ans, la *Loi* a été modifiée de manière à élargir notre offre de services financiers et de services de gestion d'entreprise.

Nous formons une équipe de plus de 2 300 employés qui travaillent dans un environnement hybride. Nous occupons 103 bureaux, dont 101 bureaux de campagne situés principalement dans les régions rurales du Canada et un bureau des relations avec le gouvernement situé à Ottawa, en Ontario. Notre siège social se trouve à Regina, en Saskatchewan.



Pour en apprendre davantage au sujet de notre mandat, de notre mission, de notre vision, de nos valeurs et de notre stratégie d'entreprise, consultez notre [rapport annuel](#).

CE QUI NOUS DÉFINIT



Nos engagements

À FAC, les engagements pris à l'égard des enjeux ESG font partie intégrante de nos activités, guident notre façon de fonctionner et constituent un élément essentiel de la façon dont nous soutenons l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Ils nous aident à fixer des objectifs ambitieux pour nous responsabiliser et soutenir nos clients ainsi que l'industrie dans leur cheminement. Nous sommes fiers de parler de notre parcours sur le plan ESG. Ce rapport offre une vue d'ensemble de notre rendement à l'égard des enjeux ESG pour l'exercice 2022-2023 ainsi que des objectifs que nous comptons atteindre.



Environnement

Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même. Nous nous soucions des enjeux environnementaux qui affectent notre industrie et la planète.



Société

Nous favorisons une société en santé et inclusive. Nous nous efforçons d'adopter des pratiques équitables qui soutiennent nos employés, l'industrie et les collectivités.



Gouvernance

Nous exerçons nos activités de façon responsable et avec intégrité. Nous nous imposons les normes d'éthique les plus rigoureuses et nous exigeons la franchise et la responsabilité.

Objectifs de développement durable des Nations Unies

Nos engagements sur le plan ESG s’inscrivent dans les efforts déployés pour relever les défis mondiaux en matière de développement durable qui sont cernés dans les [17 objectifs de développement durable \(ODD\) des Nations Unies](#). Même si bon nombre d’entre eux sont en lien direct avec nos domaines d’intervention, nous nous concentrons sur ceux où nous pouvons avoir le plus d’impact, compte tenu de la nature de nos activités. En plus des ODD 2 et 12, soit « Faim zéro » et « Consommation et production responsables », nous explorons la manière dont nous pouvons contribuer à l’atteinte des ODD 10 et 13, soit « Inégalités réduites » et « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».



Repérez les icônes des ODD tout au long du rapport pour en apprendre davantage sur la façon dont nous contribuons à l’atteinte de ces objectifs et envisageons de renforcer notre soutien.

et agroalimentaire ainsi qu’un effectif interne plus représentatifs. Nous nous efforçons également de favoriser un développement durable et respectueux de l’environnement dans la conduite de nos activités internes et d’aider le Canada à s’imposer comme chef de file mondial de la production agricole et agroalimentaire durable.



ODD	Enjeu	Cible	Contribution de FAC
<p>2 FAIM ZÉRO</p>	<p>Alors que la population mondiale ne cesse d’augmenter, l’un de nos plus grands défis sera d’assurer la sécurité alimentaire de tous.</p> <p>Au Canada, l’insécurité alimentaire touche tous les groupes démographiques, partout au pays, et des mesures doivent être prises pour relever les défis particuliers que rencontrent les populations plus vulnérables.</p>	<p>D’ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1 - Éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les personnes qui vivent dans la pauvreté et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l’année à une alimentation salubre, nutritive et suffisante. 2.3 - Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les Autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, notamment en assurant l’égalité d’accès aux terres, à d’autres ressources et intrants productifs, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d’ajout de valeur et d’emplois autres qu’agricoles. 2.4 - Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d’accroître la productivité et la production, qui contribuent à la préservation des écosystèmes, qui renforcent la capacité d’adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d’autres catastrophes, et qui améliorent progressivement la qualité des terres et des sols. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l’initiative En campagne contre la faim, qui vient en aide aux banques alimentaires aux échelons national, provincial et local Financer des programmes d’aide alimentaire en milieu scolaire Soutenir des organismes de récupération alimentaire Promouvoir l’inclusion dans l’industrie Fournir des produits, des programmes et des connaissances qui favorisent le développement durable
<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p>	<p>La pandémie a accentué les inégalités partout dans le monde et à l’échelle nationale.</p> <p>Afin de réduire les inégalités au Canada, il est important de continuer à réaliser des progrès dans le cheminement vers la vérité et la réconciliation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 10.2 - D’ici 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur incapacité, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. 10.3 - Assurer l’égalité des chances et réduire l’inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, les politiques et les pratiques discriminatoires et en promouvant l’adoption de lois, de politiques et de mesures adéquates en la matière. 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l’inclusion dans l’industrie Élargir la définition d’agriculture selon FAC de manière à tenir compte des méthodes autochtones de récolte et de cueillette S’engager à s’approvisionner auprès de fournisseurs autochtones Obtenir la certification du programme de Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) Soutenir les programmes destinés aux jeunes et les programmes d’enseignement postsecondaire Fixer des cibles internes en matière de diversité, équité et inclusion (DEI)
<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Le Canada demeure l’un des rares pays capables d’aider à répondre à la demande projetée en matière de production agricole.</p> <p>Pour promouvoir une consommation et une production responsables, la croissance économique doit être en phase avec les ressources et l’efficacité du système alimentaire.</p>	<p>D’ici 2030 :</p> <ul style="list-style-type: none"> 12.2 - Parvenir à une gestion durable et à une utilisation efficace des ressources naturelles. 12.3 - Réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial par habitant dans le secteur de la vente au détail et de la consommation et réduire les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de production et d’approvisionnement, y compris les pertes après récolte. 12.5 - Réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation. 12.8 - Faire en sorte que la population mondiale ait les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des produits, des programmes et des connaissances qui favorisent le développement durable Établir les attentes à l’égard des clients grâce à notre déclaration d’intégrité et à nos évaluations environnementales Encourager la numérisation des registres agricoles Rechercher des possibilités de placement de capital-risque axées sur l’innovation Financer des projets d’amélioration communautaire fondés sur le développement durable Rechercher des possibilités de réduction du gaspillage alimentaire avec les clients et les partenaires de l’industrie Fixer des cibles internes en matière de réduction des émissions de GES qui s’harmonisent avec la Stratégie pour un gouvernement vert
<p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>Les changements climatiques représentent un défi planétaire qui perturbe les économies et la vie des habitants de la Terre.</p> <p>Le rythme des changements s’accélère, et la nécessité de limiter la hausse des températures mondiales est de plus en plus urgente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> 13.1 - Renforcer, dans tous les pays, la résilience et la capacité d’adaptation face aux risques et aux catastrophes naturelles liés aux changements climatiques. 13.3 - Améliorer l’éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l’adaptation aux changements climatiques, l’atténuation de leurs effets, et les systèmes d’alerte rapide. 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer une stratégie ESG comportant un volet climatique qui respecte l’esprit de l’Énoncé de Guelph Publier des rapports publics sur l’information relative aux changements climatiques Tenir compte des émissions financées Fournir des produits, des programmes et des connaissances qui favorisent le développement durable Déterminer comment les logiciels peuvent constituer un outil qui aide les producteurs dans leurs pratiques de développement durable Élaborer des solutions en matière de développement durable en partenariat avec l’industrie agricole et le milieu universitaire Rechercher des possibilités de placement de capital-risque axées sur l’innovation Fixer des cibles internes en matière de réduction des émissions de GES qui s’harmonisent avec la Stratégie pour un gouvernement vert

NOTRE PARCOURS SUR LE PLAN ESG



Toutes les données et tous les exemples du rapport ESG reflètent des activités qui ont eu lieu durant l'exercice 2022-2023 (du 1^{er} avril au 31 mars). Nous planifions, exécutons et présentons des rapports suivant les conseils et directives de notre Conseil d'administration, des membres du Comité directeur de la responsabilité ESG, de l'Équipe de gestion d'entreprise et des membres de l'ensemble de l'organisation.

Mobilisation des intervenants

Les intervenants de FAC comprennent les clients, les employés, les collectivités, l'industrie agricole et agroalimentaire, notre actionnaire et les représentants élus, ainsi que le secteur financier. Chaque année, nous menons une évaluation informelle des intervenants pour nous assurer que nos intervenants clés ont été correctement désignés. Nous recherchons des occasions d'écouter les opinions et les besoins de nos intervenants afin de mieux aligner notre programme ESG et de nous assurer de tenir compte de leur rétroaction dans nos décisions d'affaires. Nous préconisons une communication franche et honnête avec chacun d'entre eux et faisons preuve de réceptivité.



Pour en apprendre davantage au sujet de notre parcours sur le plan ESG et de notre rendement à ce chapitre au fil des ans, veuillez consulter fac.ca/ESG

Vue d'ensemble de la mobilisation des intervenants

Intervenants	Approches en matière de mobilisation
 Clients	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation de l'importance relative (biennale) Sondages auprès des clients (annuellement) Demandes de renseignements auprès du Centre de service à la clientèle de FAC (en continu) Groupe consultatif de recherche de FAC et tables rondes de l'industrie (périodiquement) Assemblée publique annuelle de FAC (annuellement)
 Employés	<ul style="list-style-type: none"> Sondages auprès des employés (annuellement et périodiquement) Groupe de discussion à participation volontaire sur les communications aux employés (en continu) Communauté des leaders – forum interne de discussion en ligne destiné à la haute direction (en continu) Discussions sur le rendement individuel et le perfectionnement professionnel (semestriellement)
 Collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Interactions avec les bénéficiaires du fonds AgriEsprit de FAC et du Fonds FAC de Regina (périodiquement) Partenaires nationaux d'investissement communautaire et d'En campagne contre la faim (en continu)
 Industrie agricole et agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Interactions avec les partenaires de l'industrie (en continu) Groupe consultatif de recherche de FAC (en continu) Partenariats avec plus de 250 associations par le biais d'affiliations et de parrainages d'événements et de programmes (en continu) Ateliers, activités d'apprentissage et événements spéciaux offerts par FAC (en continu)
 Actionnaire et représentants élus	<ul style="list-style-type: none"> Interactions avec la ministre d'AAC, l'équipe des affaires parlementaires, et d'autres représentants d'AAC (en continu) Programme de mobilisation des députés (annuellement) Interactions avec le Conseil d'administration de FAC (en continu)
 Secteur financier	<ul style="list-style-type: none"> Relations avec des institutions financières et des coopératives de crédit aux échelons local et national (en continu) Autres sociétés d'État (en continu)

Matérialité

En 2022, FAC a effectué une évaluation de la matérialité afin de déterminer et de prioriser les enjeux ESG qui étaient importants compte tenu de notre position unique en tant que société d'État dédiée à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada. Cette évaluation s'appuyait sur la vaste évaluation de la matérialité que nous avons effectuée auprès de nos intervenants en 2021. Notre évaluation de la matérialité de 2021 s'est traduite par la détermination de 19 enjeux importants qui ont tous été évalués comme présentant une importance et un niveau d'impact allant de modéré à élevé, de sorte qu'il a été difficile d'établir les priorités.

Pour le présent exercice, nous avons affiné notre méthode d'évaluation de la matérialité. Les enjeux ESG ont été déterminés et classés par ordre de priorité en fonction des impacts financiers potentiels des facteurs environnementaux et sociaux à court, à moyen et à long termes. Les enjeux ESG que voici ont été jugés comme pertinents pour FAC du point de vue du risque inhérent et ont été classés comme fondamentaux, grandissants et émergents. Cette évaluation de la matérialité sera actualisée tous les deux ans afin de suivre l'évolution de l'importance des enjeux.

Catégorie	Importance et traitement
Enjeux ESG fondamentaux	Changements climatiques (risques physiques, risques de transition et émissions de GES)
	Diversité, équité et inclusion
	Insécurité alimentaire
	Groupes sous-représentés
	Éthique des affaires
	Sécurité de l'information
Enjeux ESG grandissants	Gouvernance ESG
	Engagement communautaire et peuples autochtones
	Intégration des facteurs ESG à l'analyse de crédit
	Approvisionnement en intrants
Enjeux ESG émergents	Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement
	Gestion de l'eau
	Gestion de l'énergie
	Gestion du risque systémique
	Sécurité alimentaire
	Santé et sécurité de la main-d'œuvre
	Utilisation des terres et biodiversité
	Soin et bien-être des animaux
Utilisation d'antibiotiques dans le secteur de l'élevage	
Gestion des OGM	

Enjeux importants actuels

FAC a aussi effectué une évaluation de la maturité des enjeux classés comme présentant le plus haut degré de matérialité. Cette évaluation a permis de comparer le rendement de FAC à l'égard de ces enjeux ESG à celui des pairs de l'industrie et aux meilleures pratiques ESG. Les résultats des évaluations de la matérialité et de la maturité ont aidé à préciser sur quels enjeux importants FAC devrait se concentrer. Cette information oriente la stratégie ESG de FAC et sert à déterminer les mesures et les résultats. FAC continuera à surveiller les autres enjeux.

Engagements	Enjeux
 Environnement	Changements climatiques
 Société	Groupes sous-représentés
	Peuples autochtones
	Diversité, équité et inclusion
 Gouvernance	Insécurité alimentaire
	Éthique des affaires
	Sécurité de l'information

CADRES POUR LA PRÉPARATION DE RAPPORTS ET VÉRIFICATION

Nous examinons régulièrement les règlements, les normes et les cadres relatifs à l'établissement de rapports ESG, et nous avons préparé le présent rapport en suivant les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Les enjeux importants de FAC sont ceux qui sont les plus pertinents pour nous compte tenu de notre statut de société d'État financière dédiée à l'industrie agricole et agroalimentaire. Pour en apprendre davantage au sujet du processus relatif à la matérialité de FAC, consultez la section Matérialité (page 15) du présent rapport.

Ce rapport a fait l'objet d'un examen externe, mais n'a pas été vérifié par un organisme tiers. Pour consulter les indices des normes de la GRI et du SASB pour 2022-2023, visitez fac.ca/RapportsESG.

Exprimez-vous



Si vous avez des commentaires au sujet des priorités et du rendement de FAC sur le plan ESG, nous vous invitons à nous envoyer un courriel à l'adresse esg@fac.ca. Les rapports précédents sur le développement durable sont accessibles à l'adresse fac.ca/RapportsESG.

ENVIRONNEMENT

Notre engagement : Nous menons nos activités de manière durable et nous aidons nos clients à faire de même.



Nous nous soucions des enjeux environnementaux qui affectent notre industrie et la planète.

Enjeu important

Changements climatiques

FAC est là pour rester. Nous allons fixer des cibles de réduction de nos émissions de GES pour atteindre la carboneutralité et nous examinerons des moyens d'aider nos clients et l'industrie à effectuer le passage vers une économie à faibles émissions de carbone.

Comprendre les possibilités et les risques liés à l'environnement



73 % des répondants ayant élaboré un plan de développement durable l'ont mis en place, car ils croient en la responsabilité environnementale, selon un sondage mené par FAC auprès de 1 094 producteurs agricoles.

À FAC, nous reconnaissons que les changements climatiques et leurs répercussions physiques, comme celles causées par les phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que leurs effets liés à la transition, comme les attentes du marché, créeront probablement des possibilités et des risques grandissants pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Étant donné la pertinence de cet enjeu par rapport à l'industrie, aux intervenants et aux objectifs climatiques internationaux et planétaires, FAC en est aux dernières étapes de l'élaboration d'une stratégie ESG comportant un volet climatique progressif et itératif.

FAC s'inspire de l'Énoncé de Guelph, qui reconnaît le Canada comme un chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture durable. La stratégie tiendra compte des besoins changeants et diversifiés de l'industrie agricole et agroalimentaire ainsi que du rôle que joue FAC en aidant les clients à effectuer le passage vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous nous efforçons de comprendre les besoins de nos intervenants, notamment au moyen d'une étude quantitative menée auprès de producteurs (59 % de clients de FAC et 41 % de producteurs qui ne sont pas clients de FAC) partout au Canada. Des principes directeurs ont été établis pour déterminer les comportements clés que FAC doit adopter et les attentes auxquelles elle doit satisfaire tout au long de la mise en œuvre de la stratégie. De plus, FAC cherche à déterminer comment fixer des objectifs mesurables et fondés sur la science afin de nous tenir responsables à l'égard des cibles climatiques de l'accord de Paris.

Nous continuons à faire avancer notre approche à l'égard du risque climatique et à élaborer des mesures et des modèles qui nous aideront à mieux comprendre les répercussions à long terme des changements climatiques sur l'agriculture et l'agroalimentaire. En 2022-2023, nous avons analysé les répercussions éventuelles de différents scénarios

climatiques sur notre portefeuille, en accordant une attention particulière aux scénarios liés aux émissions de GES et au risque de transition. Nos évaluations et notre analyse ont joué un rôle important dans notre compréhension globale des possibilités et des risques liés au climat, et dans la vision à long terme de FAC en ce qui a trait au soutien à l'industrie. Cette année, FAC a aussi mis sur pied une équipe interne chargée de gérer le risque climatique qui continuera à développer des connaissances et à nouer des partenariats qui sont nécessaires pour faire avancer ce travail.

Pour obtenir plus d'information sur la situation actuelle de FAC, sur les objectifs que nous avons fixés et sur les étapes que nous comptons prendre afin de gérer efficacement les risques et les possibilités liés au climat pour nos propres activités et celles de nos clients, nous vous invitons à lire notre deuxième rapport sur l'information relative aux changements climatiques. Ce rapport est fondé sur les normes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et se trouve dans notre [rapport annuel](#).

Soutenir nos clients dans leur parcours de développement durable



Le développement durable est devenu un principe directeur de l'industrie agricole et agroalimentaire. FAC a l'occasion d'aider le Canada à s'imposer comme chef de file mondial de la production agricole et alimentaire durable. Dans le cadre de notre stratégie ESG, nous explorons des moyens par lesquels FAC peut offrir à ses clients du financement, des connaissances, des outils et des innovations axées sur le développement durable et le respect de l'environnement.

Programmes de développement durable et financement



En 2022, 262 producteurs ont été récompensés pour leurs pratiques durables et ont reçu un incitatif dans le cadre du Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC.

Les producteurs jouent un rôle clé dans la création d'un avenir durable pour l'agriculture, et les changements nécessaires pour y arriver exigent de la recherche, du temps et des capitaux. Pour comprendre la capacité de FAC d'encourager l'adoption de pratiques durables, nous avons lancé

le [Programme d'incitatifs aux pratiques durables](#) en mai 2022. Ce programme pilote encourage les clients à participer à des programmes de développement durable de leur secteur et prévoit le versement d'incitatifs, sous forme de paiements, à ceux et celles qui satisfont aux critères de ces programmes. Cela permet à FAC de travailler avec des partenaires de l'industrie pour comprendre leurs besoins particuliers afin de mieux adapter nos activités.

Parmi les initiatives mises en œuvre dans le cadre du programme pour l'année 2022, on compte des partenariats avec la Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD), le Cadre pour l'agriculture régénératrice de McCain, et le programme RegenConnect™ de Cargill au Canada. Les nouvelles demandes sont acceptées depuis mai 2023 dans le cadre de ce programme. Pendant la phase pilote, FAC examinera le programme et continuera de rechercher des possibilités de partenariat avec des initiatives de développement durable menées par l'industrie qui ont permis d'établir des systèmes de vérification et de mesure des pratiques environnementales.



Le Programme d'incitatifs aux pratiques durables encourage les clients à adopter des pratiques de gestion bénéfiques. Le versement d'incitatifs vise à récompenser ceux et celles qui investissent dans la mise en œuvre de pratiques durables supplémentaires. Les clients peuvent recevoir un paiement de FAC par année jusqu'à concurrence de 2 000 \$ et peuvent présenter une nouvelle demande chaque année. Le montant de l'incitatif est calculé selon une proportion des prêts admissibles de FAC que détient le client.

« *Partout dans le monde, le programme de la TRCBD au Canada est largement reconnu comme un exemple à suivre dans le secteur bovin, et c'est formidable de bénéficier du soutien de FAC.* »

– Un client de FAC.

FAC offre aussi l'Enviro-prêt, qui encourage l'adoption de bonnes pratiques environnementales en permettant aux clients de reporter des paiements de capital à l'égard de projets de construction ou de modernisation liés à l'environnement, ainsi que le prêt Énergie, qui donne un coup de pouce aux producteurs désireux d'utiliser des sources d'énergie renouvelable dans leur exploitation pour réaliser des économies et devenir encore plus autonomes en produisant leur propre énergie. Outre ces deux produits de prêt, les clients recourent à d'autres produits de prêt de FAC pour financer leurs projets de développement durable dans leur exploitation.



En vedette :

Programme d'incitatifs aux pratiques durables

Julie Dawson et son mari Andrew dirigent une exploitation agricole mixte dans l'Est de l'Ontario. À titre d'éleveurs de bovins, il était tout naturel pour eux d'obtenir la certification de la TRCBD et de participer au Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC.

« Nous observons des pratiques de conservation du sol depuis 20 ans, fait valoir Julie. Nous croyons qu'il faut perturber le sol et les microbes le moins possible. Nos bovins de boucherie s'inscrivent dans cette perspective globale. Nous pratiquons le pâturage en rotation depuis de nombreuses années. Nous essayons d'utiliser la terre d'une manière qui la laissera dans un meilleur état que celui dans lequel nous l'avons trouvée. C'est notre identité. »

Julie est reconnaissante de l'engagement de FAC en matière de développement durable et y voit une occasion d'informer un plus grand nombre de producteurs au sujet des avantages.

Pour en apprendre davantage au sujet du Programme d'incitatifs aux pratiques durables de FAC, visitez le site Web fac.ca/ProgrammesPratiquesDurables.

En vedette :*Fermes innovantes*

Le projet Innovation Farms Powered by AgExpert (Fermes innovantes optimisées par AgExpert), qui se déroule sur le site de Rutherford Farms, une exploitation de semences commerciales de 5 500 acres du Manitoba, permettra à l'industrie et à des chercheurs du milieu universitaire d'avoir accès à de l'équipement, des technologies et des pratiques de production d'avant-garde – en plus de profiter d'un environnement de test à grande échelle. Pour tirer des données précieuses de ces tests, de ces recherches et de cette technologie, la ferme utilise les logiciels AgExpert Champs et AgExpert Comptabilité.

Les logiciels AgExpert aident les producteurs à déterminer quelles stratégies ou quels intrants fournissent les meilleurs résultats, et lesquels n'offrent pas un rendement adéquat. Ils leur offrent l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'entreprise qui sont éclairées et qui favorisent la durabilité.

Rick Rutherford, président de Rutherford Farms, constate l'utilité des données pour suivre l'empreinte environnementale d'une exploitation.

« C'est à la base du développement durable. Si vous êtes incapable de consigner ce que vous avez effectué concrètement dans votre exploitation, il est impossible de valider votre impact en matière de durabilité », fait-il valoir.

L'article intégral est accessible à l'adresse <https://www.fcc-fac.ca/fr/savoir/agriculture-numerique-avenir.html>.

Transmission de connaissances

50 % des répondants estiment que FAC peut appuyer leurs efforts en matière de développement durable grâce à la transmission de connaissances et à son offre de produits, d'après un sondage mené par FAC auprès de 1 094 producteurs agricoles.

FAC sait que les clients et l'industrie agricole et agroalimentaire sont déterminés à promouvoir le développement durable, et que les petits changements peuvent avoir des effets considérables. Cette année, FAC a collaboré avec RealAgriculture et la RBC pour développer une nouvelle série sur la durabilité dans l'industrie agricole canadienne, en présentant des exemples de pratiques actuelles et en sensibilisant à l'importance de ces pratiques pour le secteur. La série sera lancée au cours du prochain exercice.

De plus, FAC a publié cette année de nouveaux articles sur des sujets liés au développement durable destinés à tous les secteurs de l'industrie agricole et agroalimentaire. Parmi les sujets abordés, on compte les moyens d'assurer la durabilité et la rentabilité des fermes, des entreprises de fabrication d'aliments et de boissons et des entreprises de transformation alimentaire.

Logiciels AgExpert

FAC examine la manière dont les logiciels peuvent aider les producteurs dans leur démarche de développement durable. [Les logiciels AgExpert de FAC](#) sont des logiciels de gestion agricole de premier plan, et AgExpert est la première entreprise de technologie agricole dont le siège social est situé au Canada à avoir reçu la certification Ag Data Transparent (ADT). La certification ADT garantit que les producteurs gardent le contrôle et demeurent propriétaires de leurs données lorsqu'ils les conignent dans les outils AgExpert. Il s'agit d'un aspect important dans le contexte où nous mettons en place un écosystème de données fiable qui permet aux producteurs de partager facilement leurs données avec d'autres entreprises dignes de confiance. L'objectif est d'accroître l'efficacité du partage de données afin d'améliorer les processus de gestion des risques, d'établissement de rapports et de prise de décision des clients.

En 2022-2023, nous avons mené des recherches afin de mieux comprendre les besoins des clients et de l'industrie en matière de durabilité à la ferme. Par la suite, une expérience en plusieurs phases a été menée entre AgExpert et le modèle Holos d'AAC. Le modèle Holos est conçu pour aider

les agriculteurs canadiens à mieux comprendre leur empreinte carbone. L'expérience a montré que les données des clients consignées dans AgExpert pouvaient être partagées avec le modèle Holos pour calculer le résultat d'une exploitation agricole donnée en matière de séquestration nette du carbone. Les prochaines étapes consistent à simplifier le processus de partage de données, à améliorer l'exactitude du modèle et à afficher les résultats du modèle, de manière à ce qu'ils soient plus faciles à comprendre pour nos clients. Les prochaines versions pourraient aller au-delà de la séquestration du carbone et s'étendre aux émissions de méthane et d'oxyde nitreux.

Capital-risque

En 2022-2023, FAC s'est engagée à investir plus de 64,4 millions de dollars, avec un engagement approuvé s'élevant jusqu'à 125 millions de dollars dans cinq nouveaux fonds, dont un investissement dans des fonds axés notamment sur les femmes et les fondateurs d'entreprises appartenant à des groupes sous-représentés, les entreprises autochtones et les entreprises établies qui cherchent à faire progresser et à adapter leurs pratiques durables en agriculture.



Historiquement, les placements en capital-risque dans la chaîne de valeur agroalimentaire canadienne n'ont jamais été considérables, et FAC veut changer cela en jouant un rôle de catalyseur afin d'accroître les investissements dans l'agriculture et qu'il soit plus facile pour les entrepreneurs de transformer leurs idées en entreprise. Nous souhaitons également mettre en contact des entreprises en démarrage avec des groupes qui peuvent fournir des conseils, du soutien, des contacts et des investissements. En date du 31 mars 2023, dans le cadre de son [programme de capital-risque](#), FAC avait investi un montant total de presque 540 millions de dollars dans 16 fonds. Chaque fonds dans lequel FAC investit a un objectif précis et est géré par des experts du secteur visé, ce qui contribue à créer une gamme d'investissements complémentaire et de plus en plus diversifiée qui aide les exploitations et les entrepreneurs agricoles canadiens à innover et à se développer.

Cette année, FAC a élargi ses partenariats avec des groupes qui appuient le développement des entreprises en démarrage

en offrant un nouveau parrainage de trois ans à Foresight afin d'appuyer le lancement de son programme d'accélération axé sur l'innovation liée aux technologies propres dans le secteur agricole, appelé agriNEXT. Foresight propose des programmes d'accélération à durée déterminée, fondés sur des cohortes et gérés par les membres, afin de soutenir la croissance et la résilience des innovateurs en matière de technologies propres dans l'Ouest canadien depuis 2014. Dans le cadre du programme agriNEXT, des fonds serviront à soutenir annuellement 20 entreprises de technologie propre en phase d'amorçage qui œuvrent dans le secteur agricole, grâce notamment à des technologies et à des formations propres à l'industrie, à du mentorat ainsi qu'à un engagement envers l'écosystème avec des organismes de financement, des investisseurs et des sociétés partenaires. Grâce à ce nouveau partenariat, FAC appuie quatre programmes d'accélération axés sur l'agriculture au Canada.

En outre, FAC a pris un engagement à l'égard d'un fonds de capital-risque qui investit sous forme d'actions dans des entreprises de moyenne envergure à toutes les étapes de la chaîne de valeur agroalimentaire, qui sont bien placées pour accorder la priorité à la transformation axée sur le développement durable qui s'opère dans notre système alimentaire. Ce fonds permet une étroite collaboration avec des entrepreneurs et des exploitants pour établir un système agroalimentaire axé sur la résilience et le développement durable.

Soutien à la clientèle

« FAC joue un rôle positif en façonnant l'avenir de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne et en renforçant la sécurité et la durabilité alimentaires. Nos placements stratégiques dans des fonds de capital-risque garantissent un avenir meilleur pour l'industrie que nous servons. »

– Rebecca Clarke, vice-présidente et trésorière, FAC

FAC continue d'offrir des programmes de soutien à la clientèle adaptés aux besoins des producteurs qui font face à des conditions météorologiques défavorables ou à des maladies touchant les secteurs agricoles et agroalimentaires. En 2022-2023, nous avons offert cinq programmes de soutien à la clientèle qui sont venus en aide à 286 clients et qui représentent un soutien d'une somme totale de 110,4 millions de dollars. Cette aide a pris la forme de nouveaux prêts ou de report de paiements.

Projets d'amélioration communautaire axés sur l'environnement



Nous soutenons des projets qui ont des retombées positives à l'échelle planétaire et dans les collectivités locales, dont :

- [Le fonds AgriEsprit de FAC](https://www.fcc-fac.ca/fr/communaute/presentez-une-demande.html) vient en aide à des collectivités rurales de moins de 150 000 habitants et vise à y améliorer la qualité de vie et à y soutenir le développement durable. Même si cela ne fait pas partie des principaux critères de sélection, 74 % des projets retenus en 2022-2023 étaient liés à l'efficacité énergétique, aux pratiques alimentaires durables et à la prévention du gaspillage alimentaire. Tous ces projets se déroulaient dans des collectivités situées au cœur de régions agricoles et avaient un impact positif sur la qualité de vie des clients de FAC et des acteurs de l'industrie agricole. Pour en savoir plus : <https://www.fcc-fac.ca/fr/communaute/presentez-une-demande.html>.
- Nous continuons de prolonger la durée de vie utile de nos appareils électroniques et de réduire nos déchets électroniques en faisant don de nos ordinateurs portatifs, téléphones cellulaires et autres accessoires informatiques à des organismes sans but lucratif partout au Canada. Au cours des dix dernières années, FAC a ainsi contribué à la réutilisation de plus de 10 000 appareils électroniques.
- Pour continuer à célébrer les étapes importantes ayant marqué les longs états de service de nos employés, nous avons fait évoluer notre programme de reconnaissance de manière à y inclure la plantation d'un arbre grâce à un nouveau partenariat avec ArbresCanada, un organisme national sans but lucratif dédié à la plantation et à l'entretien d'arbres dans les milieux ruraux et urbains. Les employés qui ont célébré des jalons importants de leur carrière à FAC en 2023 ont eu un arbre planté en leur honneur et ont reçu un certificat de confirmation numérique d'ArbresCanada.
- Depuis son adhésion au programme PrintReleaf, en 2019, FAC a compensé sa consommation de papier en participant à des projets de reboisement qui ont permis de planter 1 578 arbres à l'échelle mondiale. PrintReleaf permet de suivre la consommation de papier de FAC et d'acheter des arbres à planter dans les endroits sur la planète où le manque d'arbres est le plus criant, contribuant ainsi à améliorer la durabilité de l'environnement.

¹ On parle de carboneutralité lorsque les organisations réduisent leurs émissions conformément au scénario qui consiste à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, avec la possibilité d'acheter des compensations pour les émissions restantes.

Empreinte carbone liée à nos activités



FAC a l'ambition d'atteindre la carboneutralité de ses activités internes.

FAC explorera des moyens de réaliser son ambition d'atteindre la carboneutralité en fixant des objectifs fondés sur la science¹. Ceci s'aligne sur les récentes pratiques exemplaires en matière de climatologie nécessaires pour atteindre les objectifs internationaux. L'établissement de cet objectif à moyen terme assortis de mesures connexes aidera aussi FAC à atteindre son objectif de carboneutralité à long terme.

Pour atteindre cette cible, nous réduirons nos émissions tout en compensant les émissions opérationnelles résiduelles des champs d'application ou scopes 1, 2 et 3 de FAC par l'achat de crédits compensatoires crédibles. Pour ce qui est de la réduction de nos émissions, nous concentrerons nos efforts là où nous pouvons avoir la plus grande incidence et explorerons des possibilités d'acheter des crédits de carbone compensatoires et des certificats verts, notamment par le biais d'accords d'achat d'énergie. Nous nous attaquerons aussi à d'autres sources de GES liées à nos activités, notamment en adoptant des lignes directrices en matière de voyages d'affaires durables et en encourageant une réduction des voyages non essentiels.

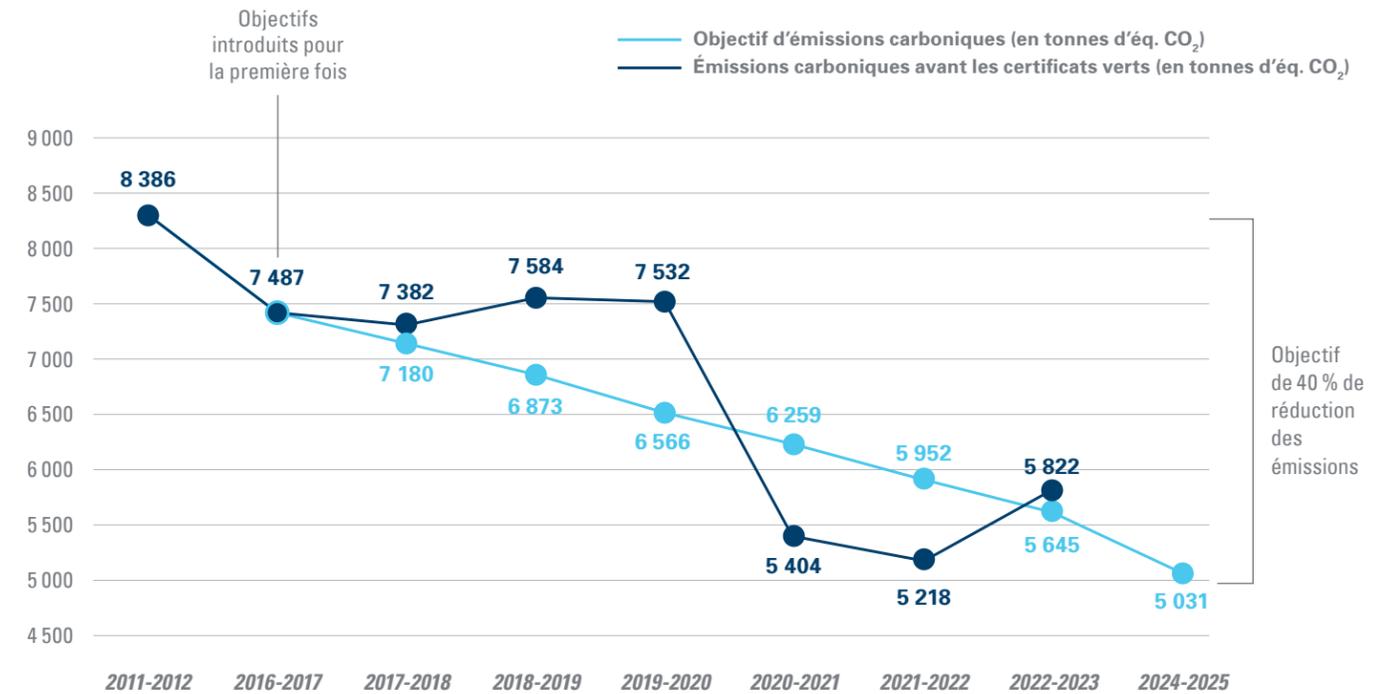


En 2022-2023, les émissions totales de GES de FAC se sont établies à 5 822 (t éq. CO₂), ce qui représente une diminution de 30,6 % par rapport à la base de référence de 2011-2012.

Notre objectif actuel pour 2025, qui a été fixé en 2016-2017, est de réduire les émissions de GES de FAC de 40 % (par rapport à la base de référence de 2011-2012). En réduisant nos émissions de 307 t éq. CO₂ chaque année de 2017 à 2025, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre cet objectif. Cette année, nos émissions de GES se sont établies à 5 822 tonnes. Pour atteindre l'objectif de 5 645 tonnes fixé pour cette année, nous achèterons des certificats verts équivalant à 177 t éq. CO₂. L'augmentation constatée est principalement attribuable à un regain d'activité résultant de la levée des restrictions liées à la pandémie.

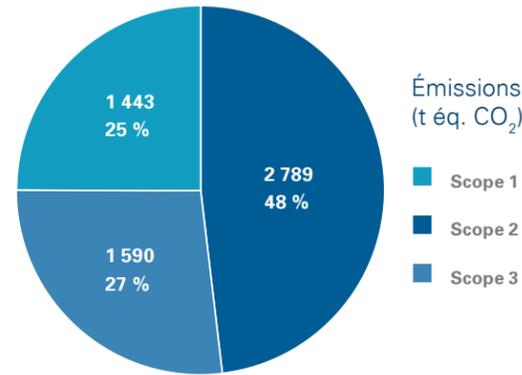
Atteindre notre objectif de réduction des GES de 40 %

Émissions de GES (en t éq. CO₂)



Émissions de FAC par champ d'application

FAC mesure les émissions directes et indirectes de GES découlant de ses activités en amont, qu'elle classe dans trois champs d'application ou scopes conformément aux principes de comptabilisation du Protocole sur les gaz à effet de serre. Pour déterminer notre empreinte carbone, nous mesurons les émissions liées à l'utilisation de nos bureaux dans deux champs d'application, soit les émissions directes du **scope 1**, associées à notre consommation de gaz naturel, de carburant liquide et de réfrigérants, et les émissions du **scope 2**, associées à notre consommation d'électricité. Les calculs des émissions de GES pour 2022-2023 reposent sur un échantillon représentatif de 92 % de la superficie totale de nos bureaux. Nous mesurons aussi nos émissions du **scope 3**, lesquelles sont associées à d'autres émissions indirectes liées à nos déplacements professionnels en avion et en voiture et à notre consommation de papier.



Scopes ²	Émissions (t éq. CO ₂)	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Scope 1	Émissions directes de GES provenant de sources qui sont propres à FAC ou qui sont contrôlées par cette dernière (p. ex., combustibles dans les installations de FAC).	1 487	1 381	1 443
Scope 2	Émissions résultant de la consommation d'électricité achetée et utilisée à l'extérieur des installations de FAC, mais qui est attribuable aux activités de cette dernière.	3 639	3 220	2 789
Scope 3	Émissions provenant de sources qui ne sont pas propres à FAC ou qui ne sont pas contrôlées par cette dernière, mais qui font tout de même partie intégrante de ses activités d'exploitation.	278 Déplacements en avion 5 t Déplacements en voiture 223 t Papier ³ 50 t	617 Déplacements en avion 75 t Déplacements en voiture 476 t Papier ³ 66 t	1 590 Déplacements en avion 454 t Déplacements en voiture 933 t Papier ³ 143 t
Total		5 404	5 218	5 822

² Sources de facteurs d'émissions
 Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement, 2023 GHG Emissions Factor Hub <https://www.epa.gov/climateleadership/ghg-emission-factors-hub> [en anglais seulement]
 Environnement et Changement climatique Canada, Coefficients d'émission et valeurs de référence 2022 https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/eccc/En84-294-2022-fra.pdf
 Ressources naturelles Canada (2020) Base de données complète sur la consommation d'énergie, de 1990 à 2018, Office de l'efficacité énergétique, Ressources naturelles Canada, janvier 2020. https://oee.nrcan.gc.ca/organisme/statistiques/bnce/apd/menus/evolution/tableaux_complets/liste.cfm

³ Les émissions de GES pour le papier sont calculées selon le nombre de tonnes de papier utilisées par FAC ainsi que les facteurs d'émissions liés à la proportion de contenu recyclé dans les sources de papier.

Émissions des scopes 1 et 2

En 2022-2023, FAC a consommé 55 919 gigajoules (GJ) d'énergie. La consommation de gaz naturel, de diesel et de propane a augmenté de 1 % par rapport à l'année précédente. Des 55 919 gigajoules consommés, aucun ne provenait de sources renouvelables. La consommation d'électricité de FAC représentait 28 573 GJ (ou 7 937 079 Kilowatts), soit une augmentation de 2,2 % par rapport à l'année précédente. La consommation d'électricité de FAC a augmenté; malgré tout, nos émissions globales de GES ont diminué grâce à un réseau de distribution d'électricité plus vert. De cette consommation, 42,9 % provenaient de sources renouvelables. FAC ne participe pas directement à la vente d'une quelconque source d'énergie.

Même si FAC n'est pas propriétaire des immeubles de bureaux qu'elle occupe, nous travaillons en partenariat avec les propriétaires afin d'apporter des changements respectueux de l'environnement qui amélioreront l'efficacité énergétique. Lors de l'évaluation d'immeubles en vue de leur location, FAC tient compte de différents facteurs, y compris l'efficacité énergétique de la structure et de l'équipement, pour déterminer si les locaux répondent à ses besoins. FAC accorde de l'importance à la gestion de son empreinte carbone, et nous savons qu'il reste du travail à accomplir pour réduire les émissions liées à l'utilisation de nos bureaux.

En ce qui concerne l'espace de bureau, cette année, FAC a fermé un bureau satellite, relocalisé quatre bureaux et ouvert un bureau et deux bureaux satellites. En tenant compte de ces changements, la superficie totale des bureaux de FAC a été réduite de 2,4 %.

L'empreinte liée aux activités d'exploitation de FAC demeure au nombre des critères pris en compte dans l'évaluation des espaces de bureaux. Au cours de la dernière année, nous avons révisé notre ratio « employé par espace de bureau » de 1:1 (ou ratio de bureau). À mesure que le nombre d'employés de FAC augmente, nous sommes déterminés à continuer à mettre en œuvre des dispositions relatives au partage de nos espaces de travail à l'échelle de l'organisation, ce qui permet de concilier la possibilité pour les employés de profiter du travail hybride tout en utilisant notre espace de manière efficace et en limitant le besoin d'espace supplémentaire. À la fin du dernier exercice, 28 % des postes de travail de FAC étaient aménagés de manière à être partagés, et cette proportion devrait croître au cours de la prochaine année.



Émissions internes du scope 3

Émissions du scope 3	Totaux pour 2020-2021	Totaux pour 2021-2022	Totaux pour 2022-2023
Déplacements en voiture	1 011 845 km	2 162 846 km	5 069 403 km
Déplacements en avion	46 425 km	735 956 km	5 492 098 km
Consommation de papier	52 tonnes de papier	69 tonnes de papier	151 tonnes de papier

Cette année, par rapport aux totaux observés avant la pandémie, nos émissions de GES du scope 3 ont augmenté dans ces trois catégories. Cette augmentation était prévisible étant donné que le niveau d'activité de l'organisation s'est rétabli près des niveaux antérieurs à la pandémie. Toutefois, FAC demeure engagée à poursuivre les habitudes de voyages d'affaires développées durant la pandémie et à explorer les façons dont un environnement de travail hybride, l'amélioration de l'offre de services numériques pour les clients et la compréhension des préférences des clients en matière de communication peuvent influencer sur les émissions de l'organisation.

Voyages d'affaires : Au début de l'année, nous avons fixé l'objectif de réduire les déplacements en avion de 20 % par employé par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie. Les résultats montrent que même si le nombre de kilomètres parcourus en avion a augmenté par rapport à 2021-2022, nous avons réduit nos déplacements en avion de 36 % par rapport aux niveaux antérieurs à la pandémie. Pour y arriver, nous avons demandé aux employés de voyager de façon judicieuse pour servir nos clients, tout en veillant à ce que les activités d'affaires continuent de se dérouler de manière efficace et harmonieuse. Les directives en matière de déplacements responsables, l'objectif de réduction des déplacements ainsi qu'un suivi et des rapports réguliers ont aidé FAC à demeurer concentrée sur les émissions liées aux déplacements. Au besoin, nos employés des bureaux de campagne rencontrent les clients en personne. Pour mieux comprendre les gains d'efficacité pouvant être réalisés quant aux déplacements en voiture, FAC étudiera la possibilité de recueillir des données supplémentaires auprès des employés.

Environnement de travail hybride : FAC a adopté un environnement de travail hybride dans lequel la majorité des employés alternent entre le travail de bureau et le télétravail, et certains travaillent exclusivement à distance.

Cette année, la rétroaction des employés indique que les modalités de travail flexible sont hautement souhaitables. À la lumière de ce constat, les gestionnaires ont reconnu le potentiel que présentait l'optimisation du temps passé au bureau. Par conséquent, des améliorations ont été apportées à l'environnement physique des bureaux de manière à encourager la collaboration, à faciliter le partage des espaces de travail et à simplifier les réunions auxquelles participent des employés à la maison et au bureau. De plus, depuis cette année, FAC a déployé du matériel informatique standardisé pour tous les employés et à tous les postes de travail afin de faciliter les déplacements d'employés d'un poste de travail à l'autre et d'un bureau à l'autre. Les prochaines étapes comprennent le suivi des déplacements des employés entre la maison et le travail.

Interactions avec les clients : Grâce à des améliorations et à la sensibilisation, FAC continue de donner aux clients les moyens de gérer leur portefeuille et leurs données. Cette année, des améliorations ont été apportées au portail des Alliances des Services en ligne, afin de simplifier la présentation des demandes de financement par les partenaires d'alliances et de permettre aux clients de présenter en ligne des demandes d'augmentation de leurs prêts pour intrants de culture. Des travaux sont aussi en cours pour nous permettre de mieux comprendre les attitudes, les comportements et les préférences de nos clients afin de les servir d'une manière qui apporte de la valeur ajoutée à leur entreprise, et ce, de la manière la plus efficace pour eux et pour FAC.

Consommation de papier et gaspillage : Cette année, la consommation de papier de FAC a augmenté en raison du retour d'un plus grand nombre d'employés dans les bureaux, de l'augmentation du nombre d'événements et de salons commerciaux en personne, et du lancement d'une nouvelle publication nationale traitant de santé mentale. Dans le but de limiter l'impression papier, les progrès et la sensibilisation

quant aux améliorations numériques des processus, comme la gestion des documents d'entreprise, le marketing et les publications, se poursuivront à FAC.

Nous demeurons attachés à réduire les déchets attribuables aux rénovations de nos bureaux. Lorsque les services existent, nous nous débarrassons des meubles et d'autres articles en les donnant, en les recyclant et en les réaffectant. Les déchets résultant des changements de bureau ne sont pas pris en compte actuellement dans les calculs de nos émissions de GES. Toutefois, nous examinons cette catégorie du scope 3 dans le cadre du programme ESG.

Émissions financées du scope 3

FAC demeure engagée à approfondir sa compréhension des possibilités et des risques liés au climat pour l'industrie agricole et agroalimentaire et sa compréhension des émissions liées à son portefeuille. L'année dernière, nous avons effectué une évaluation fondée sur des données regroupées par secteur et par région géographique pour établir une première comparaison de nos émissions financées. Cette année, nous avons calculé nos émissions de catégorie 15 du scope 3 liées à nos activités en amont en nous fondant sur des facteurs d'émissions alignés sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SIAN) et fournis par le *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF). Même si c'est la première fois que nous effectuons nos calculs d'après cette norme, FAC s'efforcera d'améliorer la disponibilité et la qualité des données pour satisfaire aux exigences de la norme et rester cohérente, tout en s'efforçant d'accroître la précision grâce à d'autres méthodes de calcul mises en évidence dans la norme du PCAF. Cette information sera prise en compte dans notre stratégie ESG.



Pour en apprendre davantage au sujet des émissions financées, veuillez consulter notre rapport de 2022-2023 sur l'information relative aux changements climatiques, qui se trouve dans notre [rapport annuel](#).



SOCIÉTÉ



Notre engagement : Nous favorisons une société en santé et inclusive.



Nous nous efforçons d'adopter des pratiques équitables qui aident nos employés, l'industrie et les collectivités.

Enjeu important

Groupes sous-représentés

Notre but est d'aider l'industrie et nos clients à réaliser leur plein potentiel, notamment en soutenant des initiatives destinées aux groupes sous-représentés, en particulier les populations et les communautés autochtones, les femmes entrepreneures, ainsi que les jeunes agriculteurs et entrepreneurs. Il existe des obstacles à l'entrée comme les prix des terres agricoles, les coûts de démarrage, l'accès au capital ou au crédit, les exigences réglementaires et les connaissances en agriculture. FAC continuera de tenir compte des considérations liées à l'Analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) pour cerner ces obstacles et tâcher de les éliminer, notamment en élaborant des programmes et des initiatives de soutien destinés aux groupes sous-représentés.

Communautés et peuples autochtones



À l'occasion du **Jour de l'agriculture canadienne** (le 15 février 2023), plus de 640 personnes, dont des producteurs, des transformateurs, des détaillants, des fournisseurs, des représentants du gouvernement, des décideurs et des influenceurs de la génération montante au sein du secteur de l'agriculture et d'agroalimentaire, ont assisté à la conférence Nourrir l'avenir, organisée par FAC et d'autres partenaires de l'industrie. La conférence s'est déroulée sous le thème de l'innovation et de la force de ce qui peut être accompli quand les acteurs de l'industrie s'unissent afin de collaborer. Le chef Cadmus Delorme a eu droit à une ovation pour son discours captivant et émouvant sur les façons de raviver la passion des Autochtones pour l'agriculture.



RELATIONS
progressistes avec
les Autochtones

NIVEAU
ENGAGÉ

Conseil canadien pour
l'entreprise autochtone



FAC a mené à bien
la deuxième phase
du programme
de certification RPA.

FAC a amorcé le processus de certification du programme en Relations progressistes avec les Autochtones (RPA) à la fin de 2020. Le programme RPA est administré par le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone et vise à aider les entreprises à renforcer leur capacité à soutenir l'inclusion sociale et économique des Autochtones. Ce programme s'articule autour de quatre sphères essentielles pour aider les entreprises à miser sur l'établissement de relations progressistes et positives avec les entreprises et les communautés autochtones : le leadership en action, l'emploi, le développement des entreprises et les relations communautaires. Il faut habituellement sept ans aux entreprises pour mener à bien le processus de certification. Cette année, nous avons mené à bien la deuxième phase du processus de trois ans qui nous permettra d'obtenir la certification « Engagé », et nous sommes sur la bonne voie pour entreprendre la phase de certification d'ici 2024.

Cette année, les employés de FAC ont continué de participer à divers forums autochtones afin d'élargir leur réseau auprès d'entreprises agricoles et agroalimentaires autochtones. FAC y a collaboré notamment en y faisant des allocutions et en offrant des commandites dans le but de renforcer la confiance, d'établir des relations et de faire connaître la marque. Par exemple, FAC a commandité le Sommet sur l'agriculture autochtone 2022 et le sommet *Beyond the Harvest: Indigenous Food Security Summit*, auxquels elle a également participé. FAC s'est aussi associée avec le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, la *Saskatchewan Indian Equity Foundation* et la *Saskatchewan Cattlemen's Association* pour organiser la conférence *Saskatchewan Indigenous Cattle Producers*.

Nous continuons de réaliser des progrès en ce qui a trait à notre [programme de prêts aux Autochtones](#) dans le but de stimuler la participation des collectivités autochtones à l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. L'année dernière, FAC a commencé à faire remplir une déclaration d'identité autochtone à tous nos clients, nouveaux et actuels, ce qui nous aide à prendre des décisions éclairées sur les mesures à prendre pour atténuer les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises et les communautés autochtones dans le secteur agricole. À la fin du mois de mars 2023, nous avons recueilli cette information auprès de 30 496 clients de FAC; de ce nombre, 665 se sont déclarés Autochtones. Nous croyons que ce nombre continuera de grimper à mesure qu'augmentera le nombre de clients nouveaux et actuels qui remplissent la déclaration.

Femmes entrepreneures



Au cours du dernier exercice, 401,7 millions de dollars de financement ont été versés à des femmes entrepreneures.

FAC demeure résolue à autonomiser les femmes qui œuvrent dans l'industrie agricole et agroalimentaire en veillant à ce qu'elles aient un accès accru à ce qui suit :

- le capital dont elles ont besoin pour démarrer ou développer leur entreprise
- des activités de perfectionnement des connaissances et des compétences en affaires pour elles-mêmes et pour leur entreprise
- des outils, des ressources et des personnes qui les aideront à apprendre

Depuis le lancement du programme [Femme entrepreneure de FAC](#), en 2019, FAC a approuvé 3 350 prêts Femme entrepreneure totalisant plus de 2,2 milliards de dollars. En vertu de ce prêt, FAC annule jusqu'à 1 000 \$ en frais de traitement et, à ce titre, encourage les emprunteuses à réinvestir l'argent ainsi économisé dans des activités de perfectionnement personnel et professionnel qui répondent à leurs propres besoins et à ceux de leur entreprise en croissance.

En plus du capital dont les femmes ont besoin pour développer leur entreprise, FAC offre des possibilités enrichissantes de perfectionnement des compétences. Par exemple, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, FAC a organisé deux événements du Sommet FAC des femmes entrepreneures, en français et en anglais. Le public pouvait y assister en personne ou à distance. En tout, ces événements ont attiré 400 participantes. Les sujets abordés étaient la santé financière, le transfert d'entreprise et la santé mentale.

FAC continue de mettre en avant les femmes entrepreneures dans l'ensemble de ses programmes, notamment au moyen de son magazine trimestriel *AgriSuccès*, dans sa série de balados mensuels *La terre et la table*, et dans les articles hebdomadaires de *l'Infolettre de Savoir FAC*. Nous mettons également à l'avant-plan les femmes de l'industrie en tant que conférencières, expertes et ressources dans l'ensemble de nos canaux et programmes.



Jeunes agriculteurs et entrepreneurs



FAC a accordé 5,05 milliards de dollars de prêts à des jeunes agriculteurs et entrepreneurs au cours du dernier exercice, dépassant ainsi son objectif qui était de 4,65 milliards de dollars.

FAC poursuit ses efforts pour rendre l'industrie agricole et agroalimentaire plus accessible pour la prochaine génération de producteurs et d'agroentrepreneurs. Les prêts [Jeune agriculteur](#) et [Jeune entrepreneur](#) sont destinés à des exploitants âgés de moins de 40 ans. Nous offrons aussi le prêt Démarrage FAC, destiné aux producteurs agricoles et aux agroentrepreneurs débutants qui sont âgés de 18 à 25 ans. Ce prêt aide les clients à établir des antécédents de crédit et à acquérir des compétences en affaires. Tous ces produits offrent des modalités de financement souples accompagnées de taux et de frais réduits. Nous offrons aussi aux jeunes agriculteurs et entrepreneurs qui contractent un prêt admissible un abonnement gratuit au forfait Privilège d'AgExpert de FAC, afin de leur fournir un soutien en matière de tenue de registres numériques et de parfaire leurs connaissances financières.

Dans le secteur de l'agriculture, la réussite s'inscrit dans un parcours permanent d'apprentissage, d'adaptation et de croissance afin de garder le rythme dans un monde en constante évolution. En plus d'offrir des options de financement personnalisées, FAC aide ses clients de la prochaine génération à acquérir des compétences et des connaissances en matière de gestion d'entreprise, de transfert de la ferme, de gestion des ressources humaines et de littératie financière en diffusant de l'information par toutes sortes de moyens, dont les suivants :

- **Événements :** FAC organise les Sommets de la relève agricole depuis 2017. Cette année, nous avons tenu six Sommets de la relève agricole à différents endroits au Canada, dont un premier en formule hybride (en face à face et en diffusion continue en ligne). Les sommets tenus cette année ont porté sur des sujets comme la résilience, le transfert de l'exploitation agricole, la communication d'équipe et la gestion financière. En tout, plus de 1 000 jeunes producteurs ont assisté à un sommet, en personne ou en ligne.

- **Articles :** Nos clients de la prochaine génération ont accès à une mine d'information au [fac.ca](#) sur des sujets importants comme la préparation en vue d'une demande de prêt, l'élaboration d'un plan d'affaires et la compréhension des marchés. Dans le cadre des parcours d'apprentissage sur les incontournables en affaires de FAC, nos guides *Argent et finance : l'essentiel* et *Notions fondamentales de l'économie agricole* continuent d'avoir une audience active et ont suscité plus de 45 000 consultations au cours de la dernière année.
- **Partenariats :** FAC s'est associée avec l'Ivey Academy de l'Ivey School of Business pour lancer un programme de formation avancée de quatre jours en gestion d'entreprise destiné à certains de nos clients de la relève. Ce programme d'apprentissage portait sur la planification stratégique, l'analyse financière, la communication, la gestion des ressources humaines et les techniques de négociation. Pour cette première édition, 51 clients de FAC ont participé au programme. FAC a aussi lancé une nouvelle offre de services consultatifs destinée aux clients de l'agroentreprise et de l'agroalimentaire, dont 40 heures de soutien consultatif par l'intermédiaire d'un partenaire externe, IC Canada. Onze clients ont ainsi reçu du soutien grâce à ce programme.
- **Groupes de pairs :** Une nouveauté de la dernière année a été le lancement des groupes de pairs de FAC dans les domaines de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin de mettre en relation des personnes ayant des ambitions de croissance pour qu'elles mettent en commun leurs objectifs et leurs défis et qu'elles unissent leurs efforts pour contribuer à la réussite de leurs entreprises. En tout, 68 personnes ont participé à ce projet pilote durant l'année. On est en train de planifier la façon de faire progresser ce programme en s'appuyant sur les enseignements tirés.



« Je me rends compte que je ne suis pas seul. J'ai eu l'impression d'avoir des idées qui ont contribué à la croissance d'autres personnes, et j'ai mis en œuvre de nombreuses idées du groupe dans ma propre exploitation. Je me suis senti inspiré et motivé par ce groupe extraordinairement diversifié. Je suis reconnaissant d'avoir été choisi pour y participer. »

– Participant à un groupe de pairs de FAC

Soutien aux étudiants en agriculture



En 2022, FAC a octroyé 250 000 \$ de financement aux 4-H du Canada, dont 100 000 \$ au titre du Fonds FAC pour les cercles 4-H, pour soutenir 200 cercles partout au pays.

FAC sait que les jeunes et les universitaires représentent la relève agricole et continue de soutenir les jeunes Canadiens au moyen de fonds et de programmes. Voici des faits saillants de la dernière année :

- Le Fonds FAC pour les cercles 4-H annuel. Les [4-H du Canada](#) sont l'un des plus anciens regroupements de jeunes au Canada. Cet organisme s'adresse aux jeunes de 8 à 20 ans. Les fonds versés soutiendront des initiatives et des activités comme le développement de programmes existants, l'achat de ressources documentaires, l'appui au bénévolat ou la couverture des coûts associés à la tenue d'événements locaux.
- Déploiement des logiciels AgExpert de FAC dans 13 établissements postsecondaires aux quatre coins du Canada pour aider les étudiants à comprendre comment le processus décisionnel fondé sur des données numériques peut les aider à surveiller les coûts, à améliorer les rendements et à mieux gérer l'information sur leur exploitation agricole.
- Redémarrage des programmes *Fondements de la gestion agricole*, offerts en partenariat avec RBC et l'Université de Guelph. Cette série de vidéos s'adresse aux jeunes producteurs et aux étudiants en agriculture et porte sur la stratégie et la planification des entreprises agricoles, la gestion des exploitations, la planification de la relève et les notions fondamentales de la finance.

Planification du transfert d'entreprise



Les Services consultatifs de FAC ont tenu plus de 812 consultations auprès de clients, dans le but d'aider des familles d'agriculteurs à démarrer le processus de transfert d'entreprise ou à y voir plus clair.

Nous savons qu'il y a de nombreuses choses à prendre en considération quand vient le temps de transférer l'entreprise familiale et ses actifs à la jeune génération, et que ce processus peut être différent d'une exploitation à l'autre. Depuis 2018, l'équipe des [Services consultatifs](#) de FAC aide les familles d'agriculteurs à voir plus clair, à établir leurs objectifs et à déterminer les prochaines étapes de leur démarche de transfert. Cette année, les clients qui ont répondu au sondage transmis après les séances de consultation ont donné à leur expérience une note moyenne de 4,9 sur 5 et ont déclaré que la probabilité qu'ils entreprennent leur processus de transfert d'entreprise agricole après avoir bénéficié de ce service était de l'ordre de 4,6 sur 5. En plus de ce service gratuit, FAC continue d'offrir le prêt Transfert, qui vise à faciliter le transfert d'une exploitation agricole pour l'acheteur et le vendeur, et cherche des possibilités d'enrichir cette offre.

En plus de l'équipe des Services consultatifs et du prêt Transfert de FAC, nous enrichissons constamment le contenu relatif au transfert d'entreprise sur le site Web [fac.ca/Savoir](#) pour contribuer au perfectionnement des connaissances financières. Cette année, nous avons tenu une série de webinaires en neuf parties qui portait sur le transfert d'entreprise agricole. Animés par des conseillers en affaires et des spécialistes du transfert d'entreprise de FAC, ces webinaires abordaient chaque mois un aspect différent du processus. Cette série de webinaires a suscité 3 500 visionnements sur demande. Le contenu relatif au transfert d'entreprise publié par FAC a suscité plus de 106 000 visionnements, ce qui représente notre meilleure année.



Santé mentale



En novembre 2022, *Nourrir sa résilience*, la nouvelle publication de FAC traitant de santé mentale, a été envoyée par la poste à 180 000 adresses en milieu rural aux quatre coins du Canada et a également été mise en ligne.

Nourrir sa résilience est la deuxième et la plus récente publication traitant de santé mentale destinée aux producteurs canadiens. Elle a été rédigée par des spécialistes de la santé mentale et créée par FAC. Cette publication vise à favoriser la résilience sur le plan des mentalités et des comportements en proposant des étapes pratiques et faciles à suivre pour composer avec le stress, l'anxiété et la dépression. Elle renferme des témoignages inspirants de producteurs et de familles ainsi que des conseils professionnels qui peuvent aider nos clients et l'industrie à devenir encore plus forts et à continuer à prospérer. Cette publication est accessible en ligne sur la page mise à jour du site Web de FAC consacrée au mieux-être, qui fournit également une liste des lignes d'aide en santé mentale de chaque province et territoire et d'autres ressources.

La santé mentale demeure une question prioritaire aux événements de FAC, dont les Sommets FAC de la relève agricole, les Sommets FAC des femmes entrepreneures et le Forum FAC. Nous avons aussi commandité une présentation sur la santé mentale lors de l'édition de 2022 du salon *Canadian Western Agribition*, mettant en vedette un spécialiste de la santé mentale, à un moment qui coïncidait avec la publication de *Nourrir sa résilience*.

En plus de fournir des ressources en matière de santé mentale aux clients, FAC continue de travailler avec plusieurs partenaires de l'industrie qui offrent du soutien en santé mentale, dont les suivants :

- La *Do More Agriculture Foundation*, qui offre le Fonds communautaire commandité par FAC, dans le cadre duquel des ateliers de premiers soins en santé mentale sont donnés dans les collectivités rurales du Canada. Au total, 366 personnes réparties dans 24 collectivités ont suivi une formation au cours de la dernière année.
- Au cœur des familles agricoles, qui promeut le soutien, la formation et la sensibilisation en matière de santé mentale par l'intermédiaire de son programme Travailleurs de rang, dans le cadre duquel des spécialistes de la santé mentale sillonnent les régions rurales du Québec pour apporter une aide en santé mentale aux producteurs.
- La *Ag Health and Safety Alliance*, qui a offert 14 séances de formation à 648 étudiantes et étudiants en agriculture répartis dans dix établissements postsecondaires au Canada, dans le cadre de son programme *Gear Up for Ag*. Cette formation porte sur la sécurité physique et la santé mentale.
- L'Association canadienne de sécurité agricole, qui a lancé un nouveau portail sur la santé mentale en mars 2023. Ce portail, en constante évolution, comporte des liens vers des programmes, de l'information et du soutien à l'intention des agriculteurs, des travailleurs agricoles, des familles d'agriculteurs et des collectivités agricoles, selon leurs besoins.

Une tragédie comme une maladie ou un accident de travail peut avoir des effets dévastateurs sur la vie personnelle et la vie professionnelle. En 2022-2023, le fonds AgriUrgences de FAC est devenu le fonds Urgences-Clients de FAC, et les critères d'admissibilité ont été élargis de manière à englober tous les clients de FAC. Ce fonds est accessible aux clients selon leur situation particulière, et au cours de la dernière année, plus de 329 clients ont reçu de l'aide financière dans le cadre de ce fonds. Il s'agit d'un des moyens que nous utilisons pour apporter notre soutien aux clients confrontés à des tragédies qui ont un impact sur leur vie et leur entreprise.



Cette année, plus de 820 employés ont pris part à la conversation sur la santé mentale grâce à 156 publications, 10625 vues et 794 réactions sur l'intranet de FAC.

Le bien-être des employés est aussi important pour FAC. Nous offrons aux employés des avantages concrets et des programmes qui favorisent la santé des employés et de leurs familles. Outre les protections d'assurance et les garanties pour soins médicaux et dentaires offertes par FAC, les employés ont accès au Programme d'aide aux employés et à leur famille (PAEF) et au Fonds de soutien aux employés. Le PAEF permet aux employés et à leur famille d'accéder à du soutien en matière de condition et de santé physiques, de nutrition, de santé mentale, de relations, de finances, de soins aux personnes âgées, d'assistance juridique et bien plus encore. Le Fonds de soutien aux employés est cofinancé par FAC et par les cotisations volontaires des employés et permet aux employés admissibles de recevoir jusqu'à 1 000 dollars en guise de témoignage de compassion en période de crise. Cette année, le Fonds a aidé 32 employés.

À l'interne, notre plan d'action global en santé mentale garantit que nous continuerons de déployer des efforts délibérés à cet égard. FAC offre du soutien, des ressources et des outils pour aider les employés à prendre soin d'eux-mêmes, de leur famille et de leurs collègues. Les employés ont accès à :

- la plateforme *Ça va pas aujourd'hui*^{MD}, créée par l'Association canadienne pour la santé mentale dans le but de rehausser la sensibilisation et la compréhension au sujet de la santé mentale afin de favoriser une culture de sécurité et de soutien à FAC;
- l'application Headspace, une plateforme en ligne de méditation qui aide à la concentration, à la respiration et au maintien du calme grâce aux aptitudes à la relaxation et à la pleine conscience;
- MindBeacon, un programme guidé axé sur la thérapie cognitivo-comportementale en ligne.

FAC demeure résolue à favoriser la santé et le bien-être mental de ses employés en leur donnant accès à différentes formes de soutien qui offrent une expérience positive en matière de santé et de bien-être. FAC continue d'organiser une semaine annuelle de sensibilisation à la santé mentale qui met en valeur plusieurs ressources offertes aux employés, dont l'application LifeWorks qui fournit de l'aide sur une variété de sujets, y compris les questions juridiques, l'épanouissement professionnel, le sevrage tabagique, l'accès à un diététiste, les soins personnels et la méditation. L'utilisation de solutions virtuelles en matière de soins personnels a permis d'atteindre un plus grand nombre d'employés et de leur fournir davantage d'outils et de ressources pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nourrir sa

résilience



En vedette :

Nourrir sa résilience

Belinda Bowman a été confrontée à la maladie mentale après la perte soudaine et tragique de son fiancé Troy Snobelen, décédé dans un accident de motoneige en 2019. Après le choc initial de l'accident, elle a éprouvé de la difficulté à communiquer sa détresse à son entourage.

Elle a consulté un thérapeute et a reçu un diagnostic de trouble de stress post-traumatique et d'anxiété. Après plusieurs mois de thérapie, elle a découvert l'importance de s'ancrer dans le moment présent, de bien gérer ses émotions et de trouver une explication à ce qu'elle ressent.

« Le fait d'apprendre à mieux me connaître, d'être capable de nommer mes émotions et de prendre le temps de les ressentir a changé ma façon de vivre », dit-elle.

Son histoire est l'un des nombreux parcours qui ont été présentés dans *Nourrir sa résilience*, la publication de FAC qui vous donne les moyens de prendre soin de votre santé mentale.

Pour en savoir davantage sur *Nourrir sa résilience*, visitez le site Web fac.ca/mieuxetre.

Enjeu important

Peuples autochtones



Juin 2022 a été un moment historique dans le parcours de FAC vers la vérité et la réconciliation.

FAC s'est engagée envers la vérité et la réconciliation et continue d'offrir à ses employés des possibilités d'apprentissage afin d'approfondir leurs connaissances et leur sensibilisation à ces enjeux. Chaque année, au mois de juin, le Canada célèbre le Mois national de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin. Le 20 juin dernier, nous avons réuni au siège social de la société des leaders autochtones locaux et des employés de FAC afin de célébrer les peuples autochtones et d'honorer nos engagements de façon concrète. Voici un aperçu de cette journée riche en événements :

- Une cérémonie du calumet dirigée par Murray Ironchild, gardien du calumet et gardien du savoir de la Première Nation de Piapot, en Saskatchewan. Au début de la cérémonie, M. Ironchild a partagé ses enseignements et raconté des histoires de sa vie. Tous les participants ont écouté avec respect et intérêt, conscients qu'il s'agissait d'une occasion unique de s'imprégner du savoir autochtone.
- La levée des drapeaux du Traité 4 et des Métis pour reconnaître les territoires traditionnels des peuples autochtones et commémorer l'accord que nous avons conclu pour partager cette terre, et pour écouter les allocutions de dignitaires autochtones, qui ont expliqué ce que la réconciliation signifiait pour eux et pourquoi elle était importante. En entendant directement les leaders autochtones, de nombreux employés de FAC ont compris de quelle façon ils peuvent être de meilleurs alliés au travail et dans leur vie personnelle.
- Le dévoilement d'œuvres d'art autochtones par l'artiste, qui a expliqué la signification de chacune d'elles. Des œuvres autochtones seront affichées dans tous les bureaux de FAC au cours de l'année 2023-2024.

Le lendemain, en partenariat avec la ville de Regina et d'autres membres du *Regina Equity, Diversity and Inclusion Network*, FAC a organisé une célébration en personne de la Journée nationale des peuples autochtones. Au programme, il y a eu des spectacles, des artistes et des dégustations d'aliments autochtones, ainsi que des discours de représentants du gouvernement et du milieu des affaires, dont notre président-directeur général. En outre, plusieurs employés de FAC se sont portés volontaires pour participer à l'installation et à la gestion des kiosques, et pour les désinstaller à la fin de la journée. En juin, FAC a aussi organisé en interne une table ronde sur les questions autochtones. Trois employés autochtones ont livré leur point de vue sur la réconciliation et ont offert des conseils sur la façon dont les alliés peuvent y jouer un rôle important.



« La réconciliation a toujours été un mot difficile pour moi en raison des répercussions que les politiques ont eues sur ma famille et moi-même. FAC a commandé ces œuvres en faisant appel à mon expression personnelle et à mon processus de guérison. C'est un geste à la fois beau et significatif. »

– Agnes Woodward, artiste

Cette année, FAC a renouvelé son contrat avec Les 4 saisons de la réconciliation afin de veiller à ce que tous les nouveaux employés puissent entamer leur parcours à FAC en suivant une formation de base sur la sensibilisation à la culture autochtone dans le cadre de leur intégration dans l'entreprise. À ce jour, plus de 2300 employés ont suivi cette formation obligatoire, qui présente un aperçu de l'histoire coloniale du Canada et des rapports fondés sur des traités du point de vue des peuples autochtones. FAC met également en place un programme d'apprentissage sur les relations avec les autochtones afin d'aider les employés à se familiariser avec la réconciliation et le rôle de chacun dans ce processus. L'apprentissage donnera aux employés les connaissances et l'assurance nécessaires pour établir des relations de confiance avec les clients autochtones existants et potentiels.

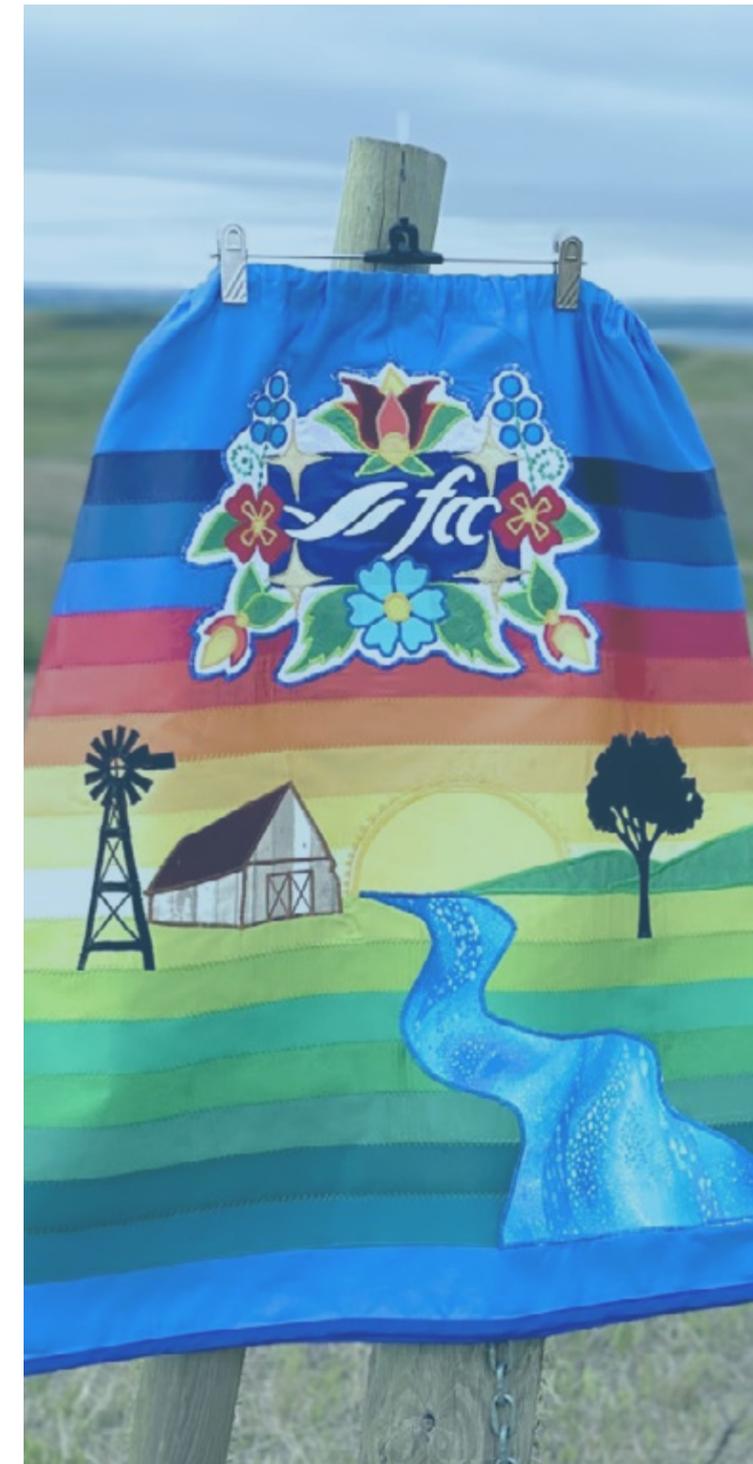
Le but de FAC est de faire preuve de leadership dans le soutien aux peuples autochtones, et ce, dans toutes les facettes de ses activités commerciales. En plus de s'engager à promouvoir les communautés autochtones et à établir des partenariats avec elles pour soutenir un développement économique axé sur le renforcement de la participation des Autochtones à l'agriculture, FAC encourage également leur intégration dans d'autres domaines, notamment dans sa chaîne d'approvisionnement. FAC se

prépare à passer à un modèle opérationnel axé sur un approvisionnement centralisé qui mise sur l'intégration de la diversité dans les processus d'approvisionnement et les résultats de l'organisation, notamment par l'établissement et la réalisation d'objectifs d'approvisionnement spécifiques visant à accroître nos achats de biens et de services auprès d'entreprises autochtones. Au cours de la dernière année, FAC a loué des locaux à bureaux auprès d'un propriétaire foncier membre des Premières Nations. Pour célébrer ce partenariat, une reconnaissance de territoire a été réalisée sur place au début de la première réunion officielle tenue dans ces locaux.

Cette année, dans le cadre de notre examen de la méthodologie utilisée pour sélectionner les collectivités rurales qui recevront du financement pour des projets d'immobilisation grâce au fonds AgriEsprit de FAC, nous avons ciblé deux barrières qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les pointages accordés pour les communautés autochtones. En se fondant sur les résultats de cet examen, FAC a mis à jour sa méthodologie d'évaluation et estime que ce changement favorisera l'égalité des chances pour les communautés autochtones du Canada.

À l'échelle nationale, FAC s'est associée cette année à Actua Canada, une organisation canadienne dont l'objectif est de faire participer les jeunes sous-représentés grâce à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). La commandite de FAC a été accordée directement au projet d'agriculture numérique d'Actua, qui vise à offrir des programmes en STIM dans le domaine agricole aux filles et aux jeunes femmes ainsi qu'aux jeunes autochtones dans les Prairies canadiennes. L'investissement de FAC a permis à Actua d'offrir des expériences pratiques dans le domaine des STIM aux jeunes défavorisés qui sont confrontés à des défis importants en raison de la pandémie et des obstacles systémiques. Grâce au soutien de FAC et des autres bailleurs de fonds du projet, en 2022, les membres du réseau Actua en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba ont favorisé la participation de 57 635 jeunes, y compris 2 289 jeunes autochtones et 2 903 filles, à des activités de développement de compétences liées à l'agriculture numérique. Par ailleurs, 77 % des répondants ont estimé que le programme était « excellent » ou « très bon ».

De plus amples renseignements concernant les initiatives axées sur les populations autochtones sont disponibles à la page 31 (Groupes sous-représentés), à la page 40 (Diversité, équité et inclusion) et à la page 48 (Insécurité alimentaire).



Enjeu important

Diversité, équité et inclusion



Nous poursuivons nos efforts visant à constituer un effectif représentatif de la diversité et des forces de l'industrie et des collectivités que nous servons. FAC sait qu'un environnement de travail qui valorise les expériences et les perspectives diversifiées nous rend plus forts et plus innovants. Nous veillons à ce que nos pratiques de recrutement et l'accès aux possibilités d'emploi soient équitables. En tant que société d'État fédérale, FAC est assujettie à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à la *Loi sur le multiculturalisme canadien*, à la *Loi sur les langues officielles*, à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

- 3 % des candidats aux concours de FAC cette année se sont identifiés comme étant issus de la diversité.



- 30,8 % de tous les employés embauchés cette année étaient des personnes qui ont déclaré être membres d'une minorité visible, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à l'an dernier et dépasse notre objectif de 20 %.

Le recrutement à FAC est un processus multicanal qui vise à attirer des candidats qualifiés et diversifiés, y compris des membres de quatre groupes désignés : les femmes, les Autochtones, les personnes racisées ou de couleur, les personnes handicapées et d'autres talents ayant droit à un traitement équitable. FAC poursuit la réalisation de son Plan d'équité en matière d'emploi pour les Autochtones, qui est axé sur l'offre de main-d'œuvre, la préparation des talents et des candidats, le recrutement, le maintien en poste, l'avancement et le partenariat, ainsi que l'inclusion et la responsabilisation au travail.

Cette année, nous avons formé un partenariat avec Tokata HR Solutions, un cabinet d'experts-conseils autochtone, afin de faire avancer nos priorités en matière de mobilisation et



Nous nous sommes associés à 22 organisations au service de la diversité, y compris des centres de carrière pour les Autochtones, des centres d'accueil pour les nouveaux arrivants et des organismes qui fournissent des services aux personnes ayant une incapacité.

de développement des talents autochtones. Dans le cadre de ce partenariat, FAC a participé à des événements organisés dans des établissements postsecondaires et a proposé des stages à des élèves autochtones du secondaire. Nous avons renouvelé nos ententes avec des établissements d'enseignement postsecondaire dans [le cadre du Fonds FAC pour l'autonomie des étudiants autochtones](#), lequel verse aux étudiants autochtones suivant une formation en administration des affaires ou en travail de bureau un montant allant jusqu'à 1 000 \$ afin de couvrir les coûts associés à des besoins comme l'épicerie, le loyer, le transport, l'achat d'un ordinateur et les factures courantes. En décembre, FAC a parrainé la création de paniers de Noël pour les étudiants autochtones de Saskatchewan Polytechnic. Plus de 200 étudiants ont bénéficié d'un soutien financier et d'une aide en santé mentale grâce à ces paniers. Des employés de FAC se sont également portés volontaires pour servir un repas chaud des Fêtes aux étudiants.

Nous croyons que notre engagement en faveur de la diversité se traduit dans les faits :

- Grâce à notre partenariat avec Tokata HR Solutions, deux étudiants du secondaire ont pu faire de l'observation au poste de travail dans notre division du Marketing, dans le cadre de leur programme d'études en médias.
- Dans le cadre de notre programme de stage entre le Saskatchewan Indian Institute of Technology et notre division de la Technologie de l'information, 22 étudiants ont intégré l'équipe de la TI pour un stage de 13 mois.
- Grâce à notre partenariat avec « 4 to 40 », un organisme sans but lucratif établi à Regina qui permet aux employeurs d'offrir des emplois valorisants à des personnes qui ont des incapacités et de la difficulté à intégrer le marché du travail, cinq personnes sont retournées à FAC et une personne suit une formation d'appoint pour un nouveau poste au sein de l'organisation.
- Dans le cadre de notre programme annuel d'emplois d'été pour étudiants, 33 % des étudiants embauchés au cours du dernier exercice ont déclaré appartenir à un groupe visé par l'équité en matière d'emploi.

Le rôle des gestionnaires demeure essentiel pour faire progresser la diversité, l'équité et l'inclusion à FAC. Il est prioritaire de veiller à ce que ceux-ci restent conscients de leur responsabilité de prendre en compte la diversité et l'équité dans leurs décisions de recrutement, ainsi que l'équité et l'inclusion dans leurs tâches de gestion quotidiennes. L'an dernier, nous avons introduit pour tous les gestionnaires un objectif lié au développement d'équipes diversifiées et à l'établissement d'un lieu de travail inclusif. À l'aide des ressources disponibles, les gestionnaires ont été invités à élaborer un plan d'action en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour leur équipe. Cette année, tous les gestionnaires conservent un objectif qui tient compte de cet engagement. FAC continue d'offrir des occasions d'apprentissage et d'autres formes de soutien pour aider les gestionnaires à atteindre leur objectif, notamment grâce à la publication d'articles trimestriels sur la DEI et d'un guide de conversation et de soutien conçu pour aider les gestionnaires à garder la DEI au premier plan des préoccupations de leurs équipes. L'an dernier, nous avons fixé un objectif pour tous les gestionnaires afin de définir clairement leur rôle dans la constitution d'équipes diversifiées et dans la création d'un milieu de travail inclusif. En utilisant les ressources à leur disposition, les gestionnaires ont dû élaborer un plan d'action en matière de DEI pour leur équipe. Pour veiller à ce que les progrès se poursuivent, l'établissement d'un objectif actualisé sera demandé aux gestionnaires en 2023-2024.

En plus de la constitution d'une main-d'œuvre représentative, FAC tâche de maintenir un effectif représentatif. L'une des façons dont nous nous concentrons sur le maintien en poste est de mobiliser les employés ayant vécu de la discrimination ou des lacunes en matière d'accessibilité pour nous aider à comprendre s'il existe des obstacles. Cette année, FAC a créé un Groupe d'affinité avec les Autochtones afin d'aider les employés autochtones et leurs alliés. Le Groupe d'affinité avec les Autochtones est soutenu par un parrain de l'Équipe de gestion d'entreprise afin d'assurer un lien direct entre les employés autochtones, leurs alliés et la direction. Ce groupe, qui comprend des employés de partout au pays, se réunit mensuellement pour échanger au sujet des occasions d'apprentissage pour le groupe et ses collègues. Au cours des prochaines années, FAC envisage d'étendre le modèle de groupe d'affinité à d'autres groupes ayant droit à un traitement équitable.



En vedette :

Exercice de la couverture

Dans le cadre de l'engagement de FAC envers la vérité et la réconciliation, le Groupe d'affinité avec les Autochtones a invité des animateurs à faire participer les employés à un atelier interactif d'exercice de la couverture où ils ont exploré les relations entre les nations et les relations entre les personnes autochtones et non-autochtones au Canada.

L'atelier aide les gens à comprendre les répercussions de la colonisation de cette terre sur ceux qui étaient là bien avant l'arrivée des colons. Il invite l'esprit et le cœur des gens à comprendre pourquoi les relations entre les peuples autochtones et non-autochtones sont souvent rompues et les mesures que nous pouvons prendre collectivement pour y remédier.

« C'était une activité formatrice, authentique, inclusive et vraiment puissante. Un grand merci au Groupe d'affinité avec les Autochtones de FAC de nous avoir offert cette occasion d'apprentissage. Je suis très reconnaissante d'avoir pu y prendre part. »
– Janet Cook, employée de FAC

« Une expérience très forte et très émouvante. Je suis très reconnaissante d'avoir eu l'occasion d'apprendre et de découvrir des ressources de confiance dans mon parcours d'apprentissage. »
– Candace Hill, employée de FAC



FAC a publié son premier Plan d'accessibilité conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* du gouvernement du Canada.

Notre Plan d'accessibilité sur trois ans présente les lacunes en matière d'accessibilité que FAC a découvertes et les mesures qu'elle prendra au cours des trois prochaines années pour combler ces lacunes dans le cadre de son engagement à rendre FAC « sans obstacle » d'ici 2040. Le plan vise également à mettre en place des mécanismes de rétroaction qui permettent aux employés, aux clients et aux autres intervenants de FAC de partager leur expérience des lacunes en matière d'accessibilité afin que la société puisse prendre les mesures pertinentes. Durant l'élaboration du plan, nous avons fait appel à des personnes avec une incapacité pour qu'elles nous expliquent quelles lacunes elles ont vécues ou remarquées, directement ou indirectement, dont 335 employés qui ont pris le temps de nous donner leur avis. Puis, FAC a travaillé avec une société tierce d'experts-conseils en matière d'accessibilité afin de prioriser la résolution de ces problèmes et de créer un plan d'action concret. Les mesures décrites dans le plan sont en cours de réalisation. Pour en savoir davantage sur le Plan d'accessibilité de FAC, visitez <https://www.fcc-fac.ca/fr/site-information/accessibilite.html>.



FAC est en train de mettre sur pied son premier Comité d'équité salariale.

L'équité salariale consiste en un traitement égal pour un travail de valeur égale afin d'aider à combler l'écart salarial entre les femmes et les hommes et de contribuer au développement social et économique du Canada. Les candidatures pour le premier Comité d'équité salariale de FAC ont été présentées à la fin de 2022, puis quatre représentants des employés ont été élus en mars 2023. Une fois mis sur pied, ce comité sera chargé d'examiner nos résultats en matière d'équité salariale et d'approuver le plan visant à résoudre les problèmes liés à cet enjeu. Le plan de FAC sera créé et mis en œuvre d'ici septembre 2024.

En 2022, FAC a entamé une révision complète des programmes de rémunération de la société. Cette révision comprenait un examen de notre philosophie en matière de rémunération, de notre structure, de nos programmes incitatifs, de nos groupes de comparaison et de nos programmes d'avantages sociaux. L'objectif est de veiller à ce que les programmes de rémunération répondent aux besoins des employés et suivent les tendances du marché, tout en respectant l'objectif approuvé par notre Conseil d'administration de maintenir une structure de rémunération qui favorise le recrutement et la fidélisation des employés. À la suite de cette analyse, des recommandations relatives à tout changement potentiel seront formulées, et la mise en œuvre de nouvelles structures ou de nouveaux processus commencera au cours de l'exercice 2023-2024.



Plus de 1 000 employés ont échangé chaque mois au sujet de la DEI par l'entremise de l'intranet de FAC.

FAC diffuse de l'information et encourage un dialogue constructif par le biais de son intranet sur de nombreux sujets et événements d'importance, dont la publication hebdomadaire du jeudi d'un groupe de réflexion visant à poser des questions pertinentes et stimulantes qui encouragent le bien collectif. Cette année, il y a eu 791 publications, plus de 29 000 vues et près de 6 400 réactions au contenu et aux conversations.



Cette année, FAC a tenu plus d'une douzaine d'événements d'apprentissage et d'initiatives sur l'équité et l'inclusion. Ceux-ci ont attiré plus de 3 000 participants internes et externes.

Outre les contributions financières, les événements d'apprentissage et les initiatives de FAC offrent un soutien supplémentaire et suscitent un sentiment d'appartenance puisqu'ils abordent différents sujets liés aux obstacles en milieu de travail, à la sensibilisation communautaire et à l'apprentissage culturel.



Vaisahki (avril) : Les agriculteurs pendjabis célèbrent collectivement la récolte du printemps et réfléchissent aux valeurs du partage (*seva*, ou « service désintéressé »), de la communauté et d'un gagne-pain honnête. En signe de reconnaissance à la communauté indo-canadienne, FAC a pour la première fois présenté une publicité en pendjabi.



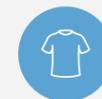
Mois du patrimoine asiatique (mai) : Un groupe d'employés indo-canadiens ont organisé un déjeuner-causerie afin de présenter divers aspects de leur culture, de leurs pratiques agricoles et de la signification qu'elles ont pour eux.



Mois de la fierté (juin) : Des employés de FAC ont défilé lors de parades de la Fierté partout au pays, l'événement le plus important ayant eu lieu à Regina, en Saskatchewan. De plus, les ressources qui ont été partagées à l'interne sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle ont aidé à éliminer la stigmatisation sur le sujet.



Journée nationale des peuples autochtones (juin) : FAC, en partenariat avec la ville de Regina et d'autres membres du *Saskatchewan Diversity and Inclusion Network*, a organisé un événement en personne à l'occasion de la Journée nationale des peuples autochtones.



Journée du chandail orange et Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (septembre) : Les employés de FAC ont participé à des événements organisés à l'occasion de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, dont la Journée *Miyo-wicîwitowin*, pour réfléchir et en apprendre davantage sur l'histoire tragique des pensionnats et les traumatismes qui perdurent encore de nos jours. FAC a également lancé une série de vidéos en quatre parties présentant un aîné qui partage son expérience en tant que survivant des pensionnats.



Journée de la dualité linguistique (septembre) : Les employés de FAC ont raconté des histoires personnelles illustrant l'importance de recevoir et d'offrir des services internes et un service à la clientèle dans la langue officielle choisie par le destinataire, en soulignant son importance pour l'établissement de relations et pour les affaires. Les employés bilingues ont été encouragés à utiliser une nouvelle signature électronique facultative invitant les destinataires à répondre dans la langue officielle de leur choix.



Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées (octobre) : FAC a participé à *On illumine la nuit!* pour le *MNSEPH*, un événement d'éclairage spécial coordonné à l'échelle nationale, d'une durée d'une nuit, visant à reconnaître les nombreuses façons dont les personnes ayant une incapacité contribuent aux entreprises et aux collectivités partout au Canada.



Mois de l'histoire des Noirs (février) : FAC a organisé quatre événements internes d'apprentissage pour les employés partout au Canada, dont des cours de danse, un cours de cuisine et une table ronde où les employés ont partagé leurs expériences et leurs suggestions sur les façons d'être de meilleurs alliés pour les employés noirs et d'autres employés racisés.



Mois de la Francophonie (mars) : Dans le but de célébrer la façon dont FAC donne vie à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, qui comprend la reconnaissance de l'égalité de statut du français et de l'anglais et le développement des communautés linguistiques en situation minoritaire, une vidéo a été diffusée pour présenter aux employés les programmes et les initiatives auxquels FAC a contribué par l'entremise de son Fonds de la dualité linguistique. Les employés ont également été invités à participer à des Franco-défis tout au long du mois et à partager un aspect de leur francophonie, peu importe leur langue natale, afin de bâtir un environnement de travail qui favorise l'utilisation du français.



Journée internationale des femmes (mars) : Des employés de FAC se sont portés volontaires pour planifier un événement interne à l'occasion de la Journée internationale des femmes, lequel comprenait des tables rondes mettant en scène des femmes occupant des postes de direction, ainsi que des ressources d'apprentissage supplémentaires sur le thème de l'équité et de l'égalité.



90 % des employés estiment que FAC prend des mesures pour devenir plus diversifiée et inclusive.

FAC a créé une culture fondée sur une responsabilisation à 100 % en ce qui concerne notre impact sur les gens, nos résultats et nos partenariats fondés sur des engagements. Notre culture définit la façon dont nous choisissons de nous présenter au travail chaque jour, dont nous interagissons et dont nous travaillons ensemble pour produire des résultats exceptionnels pour l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne. Cette année, FAC a souligné le 20^e anniversaire de sa culture. Nous avons célébré l'engagement des employés et des gestionnaires qui incarnent la culture de FAC et nous avons renforcé l'importance d'une culture forte pour les résultats de l'entreprise. Au cours des mois de juillet et d'août, plus de 5000 marques de reconnaissance visant à célébrer la culture ont été partagées entre les employés.



88 % des employés ont fait part de leurs idées et de leurs commentaires dans le cadre de notre sondage annuel sur la mobilisation des employés.

Nous sommes en train d'effectuer un examen complet de l'expérience employé afin de rendre l'organisation encore plus forte. Ce travail comprend la réalisation d'une analyse externe du marché du travail afin de comprendre les attentes et la manière dont elles s'harmonisent avec notre offre actuelle. Des entretiens internes et des groupes de discussion, conjugués aux données d'enquête existantes, sont également utilisés pour cibler les débouchés. On est en train de faire un résumé de ce travail et de cerner les lacunes. L'analyse des lacunes et les recommandations pourront être consultées au début de l'exercice 2023-2024, ce qui mènera à la création d'une feuille de route et d'un plan d'action.

FAC veille à créer un environnement de travail où les personnes se sentent en sécurité, respectées, engagées, motivées et valorisées pour ce qu'elles sont et pour leurs contributions à l'organisation. Nous savons que la rétroaction est essentielle pour créer et entretenir un tel environnement. Chaque année, les employés font part de leurs idées et de leurs commentaires dans le cadre de notre sondage annuel sur la mobilisation des employés et de notre sondage éclair, administré par Kincentric, un cabinet de service-conseil international spécialisé dans tous les aspects de l'expérience employé et dans l'offre de services consultatifs en ressources humaines. Nous utilisons son modèle de mobilisation, car il correspond à notre culture et à notre vision de l'expérience employé, et nous utilisons ses données d'analyses comparatives, car elles nous aident à suivre nos progrès par rapport à d'autres institutions financières et à son indice de quartile supérieur à l'échelle canadienne. Kincentric définit

la mobilisation des employés comme le « niveau d'investissement psychologique d'un employé dans son organisation ». Leur modèle utilise six questions qui visent à comprendre le sentiment d'un employé par rapport à ce qu'il DIT à propos de son employeur, à son désir de RESTER et à sa motivation à déployer des EFFORTS. Un employé mobilisé est une personne dont le taux de réponse moyen aux questions sur la mobilisation est de 4,5 sur 6 ou plus (en moyenne, il est d'accord ou tout à fait d'accord avec les six questions). Cette année, notre taux de mobilisation était de 81 %.



« La culture de FAC encourage la bienveillance, l'empathie et le respect d'autrui. Notre culture nous permet de mieux nommer les choses de façon à ce que nous puissions agir consciemment en nous servant des différents outils à notre disposition. Ces valeurs doivent nous élever en tant qu'êtres humains, que ce soit dans notre rôle professionnel ou dans notre vie personnelle. »

– Chantal Mercier, employée de FAC

Notre taux de participation élevé indique aux dirigeants que les employés sont motivés à nous faire part de leur expérience quotidienne et de leurs idées sur la façon d'améliorer les questions ouvertes et les questions avec échelle d'évaluation. Les sujets abordés par le sondage comprennent la haute direction, la facilitation du travail, la bienveillance des gestionnaires, la santé et le bien-être, la culture et l'apprentissage. Les résultats du sondage sont pris en compte dans les décisions à l'échelle de l'entreprise, des divisions et des équipes et dans l'élaboration de plans d'action qui visent à améliorer l'expérience employé. Nous améliorons constamment la manière dont nous demandons de la rétroaction, dont nous la partageons de manière réfléchie afin d'orienter la prise de décisions et la direction et dont nous la communiquons aux employés afin qu'ils aient la certitude que leur rétroaction a une influence sur le progrès et l'amélioration de l'organisation pour les employés et les clients.



Les employés sont invités par le biais d'articles trimestriels à participer à des groupes de discussion sur différents sujets liés à la DEI.

L'apprentissage et le perfectionnement des employés constituent un autre élément essentiel de la réussite d'une organisation. Chaque année, on encourage les employés à chercher des occasions d'apprentissage sous différentes formes, dont des séminaires, des certifications et des programmes et des cours internes. Les employés ont droit à des journées d'apprentissage qui leur permettent de se concentrer sur ces activités. L'adoption d'une attitude inclusive qui contribue à élargir les horizons et à faire évoluer les comportements est l'un des domaines d'apprentissage sur lesquels FAC se concentre. Cette année, on a demandé à tous les employés de travailler à la création d'un environnement plus inclusif grâce à la réflexion personnelle, à des discussions en équipe, à des événements et à d'autres activités.

Nous comprenons que les discussions portant sur le racisme peuvent être difficiles et malaisantes, mais elles sont nécessaires pour que FAC progresse en tant qu'entreprise. Tout au long de l'année, les employés ont reçu de l'information qui les aidait à mieux comprendre le racisme systémique. Dans un article, un employé de FAC ayant vécu de la discrimination a raconté son histoire et donné des conseils sur la façon dont tous les employés peuvent adopter une attitude antiraciste. Cet article comportait des questions de réflexion individuelles et un guide de conversation à l'attention des gestionnaires pour aider ces derniers à faciliter des discussions d'équipe.

« Tout le monde s'entend pour dire que c'est une conversation importante et nous sommes tous reconnaissants que FAC crée un espace où celle-ci peut avoir lieu en toute confiance. Nous apprenons tous les uns des autres et nous avons grandement apprécié l'article et son caractère honnête et brut. Cette transparence est nécessaire. »

– Lyne Robichaud, employée de FAC

De nombreuses personnes rencontrent des difficultés lorsqu'elles apprennent ou parlent une langue, ce qui peut souvent entraîner un sentiment de doute et de gêne et un manque d'estime de soi lorsqu'il s'agit de parler une langue. Dans un contexte professionnel, l'insécurité linguistique peut avoir des répercussions négatives sur la carrière d'une personne, ce qui peut l'empêcher de chercher de nouveaux débouchés ou de s'exprimer dans le but d'apporter de la valeur. En créant un environnement qui favorise l'utilisation des deux langues officielles, FAC crée un milieu de travail où tous les employés peuvent travailler dans la langue de leur choix, se sentir respectés et valorisés et donner le meilleur d'eux-mêmes.



Plus de 110 employés sont inscrits au programme d'apprentissage d'une langue seconde de FAC et plus de 70 employés ont commencé à apprendre une deuxième langue grâce à la nouvelle plateforme.

Cette année, FAC a fait valoir les avantages d'un environnement de travail bilingue et a proposé aux employés des façons supplémentaires de communiquer dans la langue officielle de leur choix, notamment l'ajout d'une signature électronique facultative pour les employés bilingues qui invite les destinataires à communiquer dans la langue officielle de leur choix. Nous avons offert des ateliers aux équipes nationales sur les pratiques efficaces pour mener des réunions bilingues, nous avons offert des services d'interprétation simultanée à distance à plus de 20 réunions, et nous sommes en train d'acquiescer une solution technologique pour faciliter l'interprétation simultanée à distance pour tous les types de réunions (en personne, hybrides et virtuelles) afin de rendre ce service plus accessible.

Par ailleurs, nous avons redéfini des processus internes pour déterminer les désignations linguistiques des postes. Une trousse à outils pour les gestionnaires a été élaborée dans le but de leur fournir les connaissances nécessaires pour déterminer de façon objective la désignation linguistique des postes au sein de leur équipe et pour soutenir le processus de recrutement bilingue. La précision des désignations linguistiques permet à FAC d'avoir la capacité de respecter ses obligations en matière de langues officielles.

Cette année, nous avons amélioré notre programme interne de formation linguistique. Le programme a été modifié afin de permettre le suivi d'un parcours d'apprentissage réalisé dans une séquence de cours et le lancement d'une plateforme d'autoapprentissage. Les employés qui souhaitent parfaire leur maîtrise d'une langue peuvent utiliser la nouvelle plateforme de formation linguistique en ligne de FAC.

Composition des effectifs⁴

NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS ⁵						
	2020-2021		2021-2022		2022-2023	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Temps plein	1 104	748	1 175	780	1 258	827
Temps partiel	32	4	29	4	19	6
Permanent	1 136	753	1 207	784	1 277	833
Temporaire	97	51	85	52	89	55

⁴ Les données relatives à la composition de la main-d'œuvre sont présentées en date du 31 mars 2023. Les employés sont tous situés au Canada.

⁵ Le nombre total d'employés de FAC est présenté sur la base des effectifs, à l'exception des employés occasionnels, des employés étudiants, des employés en congé et des travailleurs occasionnels.

NOMBRE TOTAL DE NOUVEAUX EMPLOYÉS			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Femmes	55,9 %	56,1 %	57,4 %
Hommes	44,1 %	43,9 %	42,6 %

NOMBRE TOTAL DE DÉPARTS			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Femmes	58,8 %	55,0 %	51,3 %
Hommes	42,2 %	45,0 %	48,7 %

MEMBRES DE LA DIRECTION ⁶ VS NON-MEMBRES DE LA DIRECTION ⁷ ET GENRE			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Membres de la direction	49,2 % F 50,8 % H	50,5 % F 49,5 % H	51,5 % F 48,5 % H
Non-membres de la direction	64,2 % F 35,8 % H	63,9 % F 36,1 % H	64,2 % F 35,9 % H

⁶ « Membres de la direction » désigne les employés ayant des subordonnés directs ou indirects.

⁷ « Non-membres de la direction » désigne les employés sans subordonnés directs ou indirects.

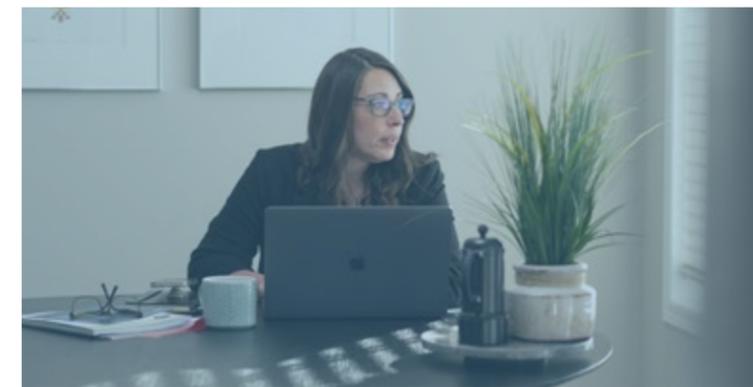
NOUVEAUX EMPLOYÉS PAR GROUPE VISÉ PAR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ⁸			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Minorités visibles	13,1 %	19,5 %	24,7 %
Autochtones	7,8 %	4,5 %	3,2 %
Personnes handicapées	0,8 %	1,9 %	2,1 %

⁸ Les autodéclarations sont faites volontairement par les employés. Le total n'est pas de 100 %, car les employés appartenant à des groupes non visés par l'équité en matière d'emploi et ceux qui choisissent de ne pas faire de déclaration volontaire ne sont pas inclus.

NOMBRE TOTAL DE DÉPARTS PAR GROUPE VISÉ PAR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ⁹			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Minorités visibles	12,4 %	12,7 %	13,8 %
Autochtones	5,9 %	7,1 %	4,0 %
Personnes handicapées	3,3 %	4,2 %	5,9 %

⁹ Le total n'est pas de 100 %, car les employés appartenant à des groupes non visés par l'équité en matière d'emploi et ceux qui choisissent de ne pas faire de déclaration volontaire ne sont pas inclus.

FAC continue de faire appel aux employés ayant vécu de la discrimination pour comprendre quels sont, le cas échéant, les obstacles au maintien en poste, à la mobilisation et à l'avancement des talents de divers horizons à FAC. Le Plan d'accessibilité de FAC nouvellement publié prévoit des mesures visant à améliorer le maintien en poste des personnes handicapées. Les nouveaux partenariats avec des organisations de soutien aux Autochtones et le Groupe de soutien aux Autochtones de FAC ont permis d'accroître la mobilisation afin de soutenir et de maintenir en poste les talents autochtones. Les mesures actuelles visant à accroître le maintien en poste des talents diversifiés se reflètent dans les divers programmes et initiatives qui favorisent la création d'un environnement inclusif à FAC.



Enjeu important

Insécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire est un enjeu complexe partout sur la planète, et le Canada n'y échappe pas. En effet, quelque 6,7 millions de Canadiens font appel à des services alimentaires à but non lucratif chaque année¹⁰. En tant que seul prêteur entièrement dédié à l'agriculture et à l'agroalimentaire au Canada, FAC est convaincue de pouvoir changer les choses en ce qui concerne l'insuffisance alimentaire et l'insécurité liée à l'accès à des aliments bon marché et nutritifs dont souffrent de nombreux Canadiens partout au pays.

Combattre la faim



Les employés, les clients et les partenaires communautaires de FAC ont fourni plus de 40 millions de repas à des organismes de bienfaisance œuvrant pour la sécurité alimentaire et à des programmes d'aide alimentaire du Canada lors de l'édition 2022 de l'initiative En campagne contre la faim.

Depuis son lancement par FAC en 2004, l'initiative annuelle En campagne contre la faim joue un rôle de catalyseur en encourageant le milieu agricole et agroalimentaire à donner des fonds et des denrées et à participer à des initiatives de récupération pour soutenir des organismes de bienfaisance œuvrant pour la sécurité alimentaire et des programmes d'aide alimentaire partout au pays. Ceux et celles qui cultivent, produisent et transforment des aliments et des boissons chaque jour comprennent l'importance de fournir des aliments nutritifs et de haute qualité. FAC et ses partenaires de l'industrie sont fiers d'appuyer cette initiative. Cette année, plus de 40 millions de repas ont été recueillis; de ce nombre, FAC a fourni 2,5 millions de repas dans le cadre du programme, et le reste des repas recueillis ont été donnés par 90 partenaires du secteur agricole et agroalimentaire au Canada. FAC a également versé 200 000 \$ de financement à des programmes d'aide alimentaire en milieu scolaire dans des écoles autochtones et communautaires partout au pays.

Lutte contre le gaspillage alimentaire



FAC a versé 75 000 \$ à Deuxième récolte Canada, un chef de file national dans le domaine de la récupération de déchets alimentaires, ce qui a permis de distribuer plus de 225 000 repas aux organismes d'aide locaux et aux personnes qu'ils servent, tout en évitant l'émission de 784 000 lb de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

On estime que 11,2 millions de tonnes de nourriture propre à la consommation sont gaspillées chaque année au Canada. De plus, 3,2 millions de tonnes de surplus alimentaires sont produites chaque année, mais seulement 4 % de ces surplus récupérés et redistribués à des fins de consommation humaine¹⁰. Ces aliments pourraient être envoyés à des programmes caritatifs d'aide alimentaire partout au pays. FAC sait que la récupération des aliments est une stratégie importante pour lutter contre l'insécurité alimentaire et pour combattre le changement climatique. Si nous faisons un meilleur usage de la nourriture qui est disponible actuellement, nous pouvons la donner à ceux et celles qui sont dans le besoin et ainsi réduire la pression pour augmenter la production.

En mars 2023, FAC a versé 75 000 \$ à Deuxième récolte Canada. En plus de fournir des repas à des organismes d'aide locaux, une partie des fonds sera consacrée à l'envoi de denrées alimentaires à des collectivités nordiques du Canada. Ces livraisons sont rendues possibles grâce à un partenaire tiers œuvrant en logistique, qui est en mesure d'expédier d'importants volumes de nourriture partout au pays par camion, par bateau, par avion et par train, sur des terrains comportant des routes de glace et jusqu'au cercle polaire arctique. Avec l'aide de FAC et d'autres organismes dirigés par des Autochtones, ce financement servira à combler les lacunes des chaînes d'approvisionnement et à venir en aide aux collectivités du nord du pays en leur offrant un meilleur accès à de la nourriture.

En 2019, FAC a donné 150 000 \$ au plus grand centre de distribution de denrées alimentaires à des fins caritatives, Moisson Montréal, afin d'établir une ligne de réemballage. Cette ligne permet de recevoir et de redistribuer d'importantes quantités de fruits et de légumes aux organisations qui

fournissent des aliments aux personnes dans le besoin. En 2022, 349 915 lb de nourriture ont été remballées sur la ligne et redistribuées partout au Québec et en Ontario. Depuis la mise en service de cette ligne, en 2021, 380 599 lb de nourriture ont été récupérées, avec un accroissement de la production de plus de dix fois d'une année à l'autre.

« Nos amis et voisins ayant un faible revenu vivent une période extrêmement difficile en ce moment, tout comme pour les banques alimentaires qui les servent. En campagne contre la faim est un exemple parfait de ce qui peut être accompli lorsque l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne rallie ses membres. »

– Kirstin Beardsley, chef de la direction, Banques alimentaires Canada



Chaîne d'approvisionnement responsable

Il est important que les fournisseurs avec lesquels travaille FAC partagent et incarnent les valeurs de la société. Notre chaîne d'approvisionnement est typique d'une institution financière, principalement en ce qui a trait au matériel informatique, aux logiciels, aux services d'experts-conseils, aux baux et aux améliorations locatives, aux fournitures de bureau, à l'équipement et au mobilier de bureau.

Notre Politique de gestion du risque lié à l'approvisionnement et aux fournisseurs garantit le traitement équitable des fournisseurs ainsi qu'une gestion appropriée du risque pour FAC et ses actionnaires, et elle s'appuie sur les recommandations du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Le *Code de déontologie des fournisseurs* de FAC décrit nos attentes et les processus que nous mettons en place pour aider les employés, qui gèrent des contrats conclus avec des fournisseurs, à veiller à ce que ceux-ci aient des pratiques commerciales éthiques et morales.

En plus de miser sur les entreprises détenues par des Autochtones, le programme d'approvisionnement que FAC est en train d'élaborer sera axé sur la collaboration avec des entreprises qui ont des valeurs similaires. Les entreprises qui ont mis en place des programmes qui appuient les efforts internes de sensibilisation et de pratiques d'embauche en sont des exemples. Pour en apprendre davantage sur l'engagement de FAC à offrir un meilleur accès à ses contrats d'approvisionnement aux Autochtones, consultez la section Peuples autochtones du présent rapport (page 38).

¹⁰ Recherche en récupération d'aliments | Deuxième récolte



En vedette :

Entosystem

Entosystem produit des protéines d'insectes pour la consommation animale, tout en réduisant le gaspillage alimentaire. L'entreprise récupère les fruits et légumes rejetés par les épiceries et les restaurants, ainsi que les grains déclassés par les meuneries pour nourrir ses larves.

Les larves de mouche, qui ont un profil nutritionnel exceptionnel, sont utilisées pour remplacer la protéine de soya ou de poisson dans l'alimentation des animaux d'élevage et domestiques.

Au Canada, près de 58 % de la nourriture produite aboutit à la poubelle. Ce gaspillage représente des pertes de plus de 30 milliards de dollars par an. Grâce à des entreprises comme Entosystem, une partie de ces aliments seront désormais récupérés. En encourageant davantage de solutions au gaspillage alimentaire au Canada, nous pouvons renforcer nos systèmes alimentaires et soutenir la transition du Canada vers une économie plus verte.

L'article intégral est accessible à l'adresse <https://www.fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/centre-des-medias/histoires-de-clients/insectes-superpouvoirs.html>.

GOUVERNANCE



Notre engagement : Nous exerçons nos activités de façon responsable et avec intégrité.



Nous nous imposons les normes d'éthique les plus rigoureuses et nous exigeons la franchise et la responsabilité.

Enjeu important

Éthique de travail

À FAC, l'intégrité et le maintien des normes éthiques les plus rigoureuses sont des priorités fondamentales. En tant que société d'État fédérale, FAC est assujettie à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles*, à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.



Attentes à l'égard des intervenants internes



93 % des employés en service ont suivi la formation d'appoint en 2022 sur le *Code de déontologie de FAC* et tous les employés ont soumis leur déclaration annuelle d'intégrité.

FAC sait qu'en faisant preuve d'intégrité, en se concentrant sur une bonne gouvernance, en respectant les politiques et en remédiant correctement aux effets négatifs, elle conservera sa réputation de partenaire de confiance auprès de ses clients, de ses actionnaires et du public. En plus de suivre le [Code de déontologie de FAC](#), les employés de FAC doivent respecter le *Code de valeurs et d'éthique du secteur public*.

Notre *Code de déontologie* est une politique globale qui sert de fondement à toutes les politiques et procédures de FAC et qui s'applique à tous les employés, qu'ils soient permanents, à durée déterminée, occasionnels, contractuels ou en stage et, dans une certaine mesure, aux membres de notre Conseil d'administration, quel que soit le moment ou l'endroit où ils représentent FAC. Le *Code de déontologie* oriente la façon dont nous nous comportons en tant que représentants de FAC, y compris dans nos relations d'affaires. Notamment, il stipule que nous devons agir avec intégrité, protéger les actifs de la société, éviter les conflits d'intérêts, éviter d'exercer des activités externes, éviter d'offrir ou de recevoir des cadeaux, éviter de faire des affaires pendant les élections et signaler les manquements. Agissant au nom de la présidente-directrice générale et du Conseil d'administration, l'agente de l'éthique de FAC est chargée de la fonction de promotion et d'interprétation du *Code* ainsi que de la sensibilisation des employés à ce sujet. Elle veille en outre à garantir un environnement sécuritaire dans lequel les employés peuvent dénoncer des actes répréhensibles au sein de l'entreprise. Le Bureau de l'Éthique fournit également des informations et des conseils aux employés en ce qui concerne la divulgation d'actes répréhensibles potentiels et veille à ce que des enquêtes soient menées.

L'adhésion au *Code de déontologie* et au *Code de valeurs et d'éthique du secteur public* est une condition d'embauche, et tous les employés doivent suivre une formation en ligne dans le cadre de leur programme d'accueil et d'intégration. Chaque année, les employés sont tenus de déclarer qu'ils comprennent le *Code de déontologie* et qu'ils y adhèrent, en plus de devoir participer à toutes les activités d'apprentissage et de sensibilisation qui sont organisées durant l'année. Lors de leur nomination, et chaque année pendant la durée de leur mandat, les membres du

« Les employés qui croient avoir été témoins d'une situation qui semble incorrecte ont la responsabilité d'en parler, sans crainte de représailles. Nous sommes là pour les soutenir et les protéger tout en nous assurant qu'ils respectent la loi. »



– Nancy Lafleur, agente de l'éthique de FAC (également agente supérieure de FAC en ce qui a trait aux divulgations internes en vertu de la LPFDAR)

Conseil d'administration doivent signer une déclaration par laquelle ils s'engagent à agir conformément aux parties applicables du *Code de déontologie* et aux autres politiques en vigueur.

Les employés sont tenus de signaler tout soupçon de manquement ou tout manquement au *Code de déontologie*. Lorsqu'il y a un signalement, par exemple dans le cas d'un manquement à une politique, d'une fraude potentielle ou de tout autre comportement inacceptable, les employés peuvent communiquer avec leur gestionnaire, l'agente de l'éthique de FAC, la LigneConfidentielle (qui est en service 24 heures sur 24) ou le Commissariat à l'intégrité du secteur public du Canada. Lorsqu'un employé de FAC ou une tierce partie divulgue un acte répréhensible, FAC suit une procédure minutieuse pour s'assurer qu'elle est juste envers le présumé fautif et toutes les personnes concernées par le signalement. FAC veille à ce que l'employé soit protégé contre toutes représailles et que l'enquête soit menée conformément à la *Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles* (LPFDAR). Cette année, en plus de l'activité d'apprentissage annuelle sur le *Code de déontologie*, tous les employés ont suivi une formation visant à parfaire leur compréhension de l'importance de signaler tout manquement au *Code de déontologie* ou tout autre acte répréhensible, ainsi que du processus que FAC entreprend lorsqu'elle enquête sur ces divulgations. Pour réussir la formation, les employés devaient obtenir une note de 100 % au questionnaire.

En 2022-2023, conformément à la LPFDAR, FAC a déclaré un signalement qui impliquait des actes répréhensibles commis par des employés. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://www.fcc-fac.ca/fr/a-propos-de-fac/gouvernance/transparence/code-de-deontologie/loi-sur-la-protection-des-fonctionnaires-divulgateurs-d-actes-reprehensibles.html>.

Attentes à l'égard des intervenants externes

L'intégrité est une exigence envers tous ceux et toutes celles qui font affaire avec FAC. Les clients, les partenaires et les fournisseurs contribuent au maintien de l'intégrité et FAC a mis en place des politiques et des processus à cet égard.

Nous prétons et offrons nos services aux personnes et aux entreprises qui respectent les règlements municipaux ainsi que les lois et les règlements provinciaux, fédéraux et internationaux applicables, qui détiennent toutes licences et tous les permis exigés par la loi, et dont les activités respectent et protègent :

- l'environnement en faisant preuve de diligence raisonnable et en mettant en œuvre des mesures de protection de l'environnement, de la qualité de l'air et d'intendance des terres et des eaux;
- le bien-être des animaux en appliquant les codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE);
- les normes du travail en respectant les exigences établies dans les lois du travail du Canada, y compris pour les travailleurs saisonniers, la société et les droits de la personne en général.

Lorsqu'ils présentent une nouvelle demande de financement à FAC, tous les clients doivent signer un formulaire de déclaration d'intégrité attestant qu'ils respectent ces exigences.

L'industrie doit composer avec l'importance accrue accordée aux normes de gestion durable établies par les détaillants et exigées par les clients. FAC reconnaît que la plupart de ses clients font les bons choix, et elle est déterminée à soutenir l'industrie à long terme et dans tous ses cycles. Nous travaillons avec nos clients pour comprendre les problèmes importants auxquels ils sont confrontés et les aider à déterminer et à résoudre les problèmes de façon à générer des retombées positives pour la société, tout en réduisant au minimum les risques associés à leurs activités.

Il est important que les fournisseurs et les tiers avec lesquels nous faisons affaire adhèrent aux mêmes valeurs que FAC et agissent conformément aux principes qui nous définissent. FAC a mis en place des contrôles de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs afin d'assurer la gestion des relations d'affaires et des attentes des fournisseurs, dont :

- Un *Code de déontologie* des fournisseurs, qui décrit nos attentes et les processus que nous mettons en place pour aider les employés qui gèrent des contrats conclus avec des fournisseurs à veiller à ce que ceux-ci aient des pratiques commerciales éthiques et morales.
- Une politique de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs qui garantit le traitement équitable des fournisseurs et le respect des recommandations du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.
- Une politique sur la gestion du risque lié aux tiers qui définit les exigences et les attentes à l'égard des intervenants qui correspondent aux bonnes pratiques de l'industrie tout au long du cycle de vie des tiers, afin de protéger FAC et ses actionnaires.

Cette année, les travaux entamés au cours de l'exercice précédent se sont poursuivis afin de renforcer les pratiques de FAC en matière de gestion des risques liés aux tiers. Le programme, dont la mise en œuvre est prévue pour le début du prochain exercice, sera intégré au processus d'approvisionnement et de sélection des fournisseurs de FAC et prendra en compte le risque qu'un produit ou un service présente intrinsèquement pour l'organisation. Si un risque est identifié, une pratique délibérée qui consiste à évaluer et à noter les contrôles et les activités des partenaires actuels et potentiels sera suivie. Ce faisant, FAC est en mesure de prendre des décisions éclairées en ce qui concerne le caractère adéquat du partenariat afin de mieux protéger à la fois FAC et ses clients.

Pour atténuer le risque de crime financier, FAC a mis en œuvre un programme complet de gestion du risque, qui commence par une bonne connaissance des personnes avec lesquelles FAC traite ou établit une relation d'affaires. Nous savons que la plupart de nos clients, de nos partenaires et de nos fournisseurs exercent leurs activités en employant des pratiques commerciales qui sont dignes de confiance et qui satisfont à nos attentes en matière d'intégrité, mais pour protéger l'intégrité et la réputation de FAC en tant que prêteur responsable et partenaire de l'industrie agricole et agroalimentaire, nous avons mis en place des mesures qui nous permettent d'identifier les personnes qui présentent un risque accru de corruption. Si un client, un concessionnaire, un détaillant, un fournisseur ou un partenaire de capital-risque

a commis un acte potentiellement répréhensible, nous le signalons à une équipe centralisée de FAC qui est responsable des incidents de nature délicate concernant la clientèle.

Tous les employés ont un rôle à jouer dans la stratégie de gouvernance du risque de FAC, qui est fondée sur le modèle comportant trois lignes de défense, soit les fonctions de prise de risque (première ligne), d'examen critique (deuxième ligne) et d'assurance (troisième ligne). Certains employés qui jouent un rôle aux trois lignes de défense sont tenus de suivre une formation intitulée « Connaître ses clients » afin d'être mieux renseignés pour repérer les signaux d'alerte indiquant un crime financier et ainsi évaluer les risques et mettre en place les mesures de contrôle pertinentes pour contribuer à protéger FAC. Des activités continues de formation et de sensibilisation sont offertes pour tenir compte de l'évolution des risques de FAC, en fonction des changements dans l'industrie, dans nos offres de produits ou dans nos modes de prestation.

Les employés de FAC respectent ces trois principes clés des lignes de défense :

- **Posez des questions.** Si vous ne comprenez pas quelque chose, demandez aux clients de fournir des précisions. L'information fournie est-elle logique?
- **Fiez-vous à votre instinct.** Si quelque chose vous semble anormal, c'est probablement le cas. Si vous devez vous occuper d'une situation qui vous rend mal à l'aise, ou si quelque chose vous semble suspect, demandez de l'aide.
- **Faites appel à des professionnels.** Demandez l'aide des experts à FAC.

Dans le cadre de notre troisième ligne de défense, une équipe de FAC est chargée d'examiner les processus individuels et d'informer l'Équipe des cadres directeurs et le Conseil d'administration de la façon dont le risque est géré.

Aucun risque important lié à la corruption ou aux plaintes relatives aux droits de la personne n'a été détecté en 2022-2023.

Enjeu important

Sécurité de l'information

La sécurité de l'information revêt une importance capitale pour les Canadiennes et les Canadiens, et la gestion de la collecte, de l'utilisation et de la communication des renseignements personnels est une question prioritaire pour l'industrie des services financiers. Nous sommes déterminés à protéger les renseignements personnels de nos clients et de nos employés et, à cette fin, nous avons priorisé nos efforts continus pour prévenir la communication non autorisée des renseignements confidentiels et personnels.

Diligence raisonnable des employés



Tous les employés permanents en service ont suivi une formation sur les notions fondamentales de cybersécurité et 99 % des employés permanents de FAC ont suivi deux activités d'apprentissage trimestrielles.

FAC sait que l'information est au cœur des activités de l'organisation. Qu'il s'agisse de politiques et de procédures, de documents de gestion de projet, de renseignements personnels ou de renseignements exclusifs comme nos divers modèles et stratégies, nous devons protéger cette information du moment où nous la créons ou la recueillons jusqu'à celui où nous la détruisons. Pour clarifier les attentes de FAC, nous avons deux politiques qui régissent l'utilisation de l'information, et elles sont appuyées par des procédures et des guides qui fournissent plus de contexte et d'orientation.

- La Politique sur la gestion de l'information d'entreprise qui présente des consignes sur la gestion de l'information.
- La [Politique sur la protection des renseignements personnels](#), qui fournit des directives supplémentaires sur la gestion des renseignements personnels des clients, des employés et des tiers.

Les employés passent beaucoup de temps à travailler à l'ordinateur et ils jouent un rôle important dans la protection des renseignements et des systèmes de FAC. Cette année, une stratégie intégrée de sensibilisation et d'apprentissage sur le risque lié à l'information, fondée sur divers canaux

internes d'apprentissage et de communication, a été élaborée. Dans le cadre de cette stratégie, nous avons commencé à offrir des formations trimestrielles obligatoires aux employés. Nous avons aussi offert de la formation sur la protection des renseignements personnels aux consultants.

Cette année, dans le cadre de cette stratégie, FAC a lancé un nouveau programme d'apprentissage sur la cybersécurité afin de fournir aux employés des connaissances supplémentaires pour les aider à éviter les menaces de cybersécurité auxquelles ils sont confrontés au bureau, à la maison et en déplacement. Cette formation était obligatoire pour tous les employés et était axée sur la sensibilisation et le renforcement des compétences nécessaires pour réduire le risque de cyberattaques. Par ailleurs, pour maintenir la vigilance, des formations supplémentaires sur la cybersécurité ont été offertes périodiquement tout au long de l'année, ainsi que de nombreuses simulations d'hameçonnage. Des solutions trimestrielles d'apprentissage et de sensibilisation, dont le contenu cumulé équivaldra à une solution complète, et des tactiques de simulation seront proposées chaque année.



« La protection de nos systèmes et de nos renseignements exige un engagement quotidien, principe que soutient notre culture de responsabilisation à FAC. Plus nous dépendons de la technologie et de l'information, plus les risques connexes augmentent, dont les menaces d'attaques ou de violations. La perte ou le vol d'informations est l'un des plus grands risques qui pèsent sur bon nombre d'entreprises. Et comme d'autres, FAC doit continuer de s'employer à améliorer ses pratiques afin de protéger les renseignements qui lui sont confiés. »

– Travis Asmundson, vice-président exécutif et chef de la technologie de l'information

Gouvernance organisationnelle



FAC a atteint le stade de maturité qu'elle s'est fixé en matière de cybersécurité sur la base du cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology.

En plus de la diligence exercée par les employés, FAC continue de faire progresser sa gouvernance d'entreprise et ses pratiques liées à la gestion des renseignements confidentiels. Cette année, le Comité de gouvernance des risques liés à la technologie et à l'information a été mis sur pied afin d'assurer la surveillance des risques liés à la technologie et à l'information. Voici d'autres travaux que nous avons accomplis :

- Création d'une norme de numérisation des enregistrements et d'une norme de stockage des enregistrements numériques afin de fournir des directives aux équipes internes responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des processus qui utilisent les enregistrements numériques.
- Élaboration d'un ensemble solide d'objectifs de contrôle afin de fournir des critères de référence et des directives pour gérer de manière cohérente les risques en matière de sécurité de l'information et la capacité de FAC à protéger l'information.
- Création d'un cadre de gestion des incidents organisationnels qui comprend des outils de travail et des modèles de plan d'intervention, qui seront utilisés par les équipes.
- Mise en œuvre de nouveaux outils de sécurité logicielle afin de contribuer à la mise en place de contrôles qui préviennent et détectent le partage non autorisé de renseignements et l'accès non autorisé à ceux-ci sur le réseau de FAC.

FAC adhère à des cadres établissant des normes de l'industrie comme le *National Institute of Standards and Technology* (NIST) afin que les capacités et les contrôles appropriés soient en place pour protéger l'information. Une évaluation indépendante de la cybersécurité du NIST a été réalisée en 2022 sur la base de contrôles mis en place en décembre 2021 et comparativement aux résultats obtenus en 2019. La situation a grandement changé par rapport à 2019 et à 2022 en ce qui concerne les menaces auxquelles FAC est confrontée et les mécanismes de sécurité qui existent pour réduire le risque que posent ces menaces. De la même manière, les attentes des organisations ont évolué. L'évaluation a montré que le pointage relatif au stade de maturité des solutions de cybersécurité de FAC a augmenté par rapport au pointage

obtenu en 2019. Des plans d'intervention ont été créés pour combler ces lacunes et pour mettre l'accent sur une amélioration continue.

Une grande partie de notre infrastructure de TI est confiée à des fournisseurs de service indépendants. Les normes relatives à la protection des renseignements personnels sont exposées dans toutes les ententes de service, et les fournisseurs de service peuvent faire l'objet de vérifications récurrentes. Nous n'avons pas subi d'atteinte à la confidentialité des données résultant de l'intrusion de tiers dans nos systèmes de TI.

L'équipe Protection des renseignements personnels et accès à l'information de FAC administre le Programme de protection des renseignements personnels et d'accès à l'information de FAC. Elle assure une surveillance qui nous aide à déterminer et à gérer les risques liés à la protection de la vie privée. Les préoccupations et les plaintes au sujet des pratiques de confidentialité de FAC ou de la conformité de FAC à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* peuvent être communiquées au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Une violation survenue au cours de l'exercice a été jugée importante et signalée au commissaire conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Aucune plainte n'a été déposée auprès du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada.

L'énoncé relatif à la propension au risque de FAC définit les risques que nous sommes prêts à accepter en tant qu'organisation ainsi que ceux que nous voulons éviter. Cette année, FAC a actualisé son énoncé relatif à la propension au risque afin d'y inclure le risque lié à la protection des renseignements personnels et le rôle des employés dans la prévention d'une divulgation inappropriée d'information confidentielle. FAC adopte de plus en plus de solutions en ligne pour offrir ses produits et services et nous continuons de nous connecter virtuellement dans le cadre de notre environnement de travail flexible; il est donc plus important que jamais d'assurer la protection des renseignements personnels et confidentiels. La haute direction et le Conseil d'administration de FAC surveillent nos limites en matière de propension au risque, et nous devons rendre compte de tous les résultats qui sont en dehors des limites établies.

Soutien aux clients

FAC continue d'aider ses clients à adopter des pratiques exemplaires en matière de sécurité de l'information en leur fournissant des ressources pour les informer au sujet de la confidentialité et la sécurité des données. Les sujets abordés comprennent la protection des données et des renseignements personnels en ligne, la sensibilisation à la fraude et les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.



Gouvernance ESG

Une gouvernance d'entreprise efficace est essentielle à notre réussite. FAC dispose de structures, de politiques, de processus et de programmes bien établis pour assurer une gouvernance efficace à l'échelon du Conseil d'administration et de la direction. L'organisation a également officialisé la gouvernance ESG, y compris les responsabilités du Conseil d'administration et des comités, du comité directeur, de la haute direction et des unités d'affaires.

FAC est régie par un Conseil d'administration dont les membres cumulent diverses compétences et expériences dans l'ensemble des secteurs agricole, agroalimentaire et financier et reflètent la diversité du Canada. Le Conseil d'administration a dépassé l'objectif de parité entre les sexes; en effet, 72 % des membres du Conseil d'administration sont des femmes. Le Conseil d'administration de FAC supervise l'orientation et le programme ESG de la société, ainsi que ses politiques de gestion du risque, y compris son orientation en ce qui a trait aux changements climatiques. Le Conseil d'administration de FAC se réunit six fois par an et, en 2022-2023, les enjeux ESG ont fait l'objet de discussions au cours de trois réunions stratégiques. Les enjeux ESG sont aussi devenus des points permanents de l'ordre du jour des comités de gestion du risque et de gouvernance d'entreprise du Conseil d'administration. À l'avenir, les questions relatives aux enjeux ESG et aux changements climatiques ainsi les divulgations d'informations connexes, notamment les renseignements de nature financière, seront portées à l'attention du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration de FAC fait preuve de leadership en continuant à approfondir sa connaissance et à renforcer le développement de l'ESG et a fait de cet enjeu le domaine prioritaire de sa formation pour l'exercice fiscal en cours. En 2022-2023, le Conseil a participé à deux séances de formation portant sur l'ESG et sur les exigences relatives aux changements climatiques. De plus, deux membres du Conseil

d'administration ont suivi des cours menant à l'obtention d'un certificat par l'intermédiaire du Global Risk Institute, et d'autres membres ont approfondi leurs connaissances grâce à d'autres formations en ligne sur l'ESG. La formation sur l'ESG restera un domaine de perfectionnement prioritaire pour le Conseil d'administration.

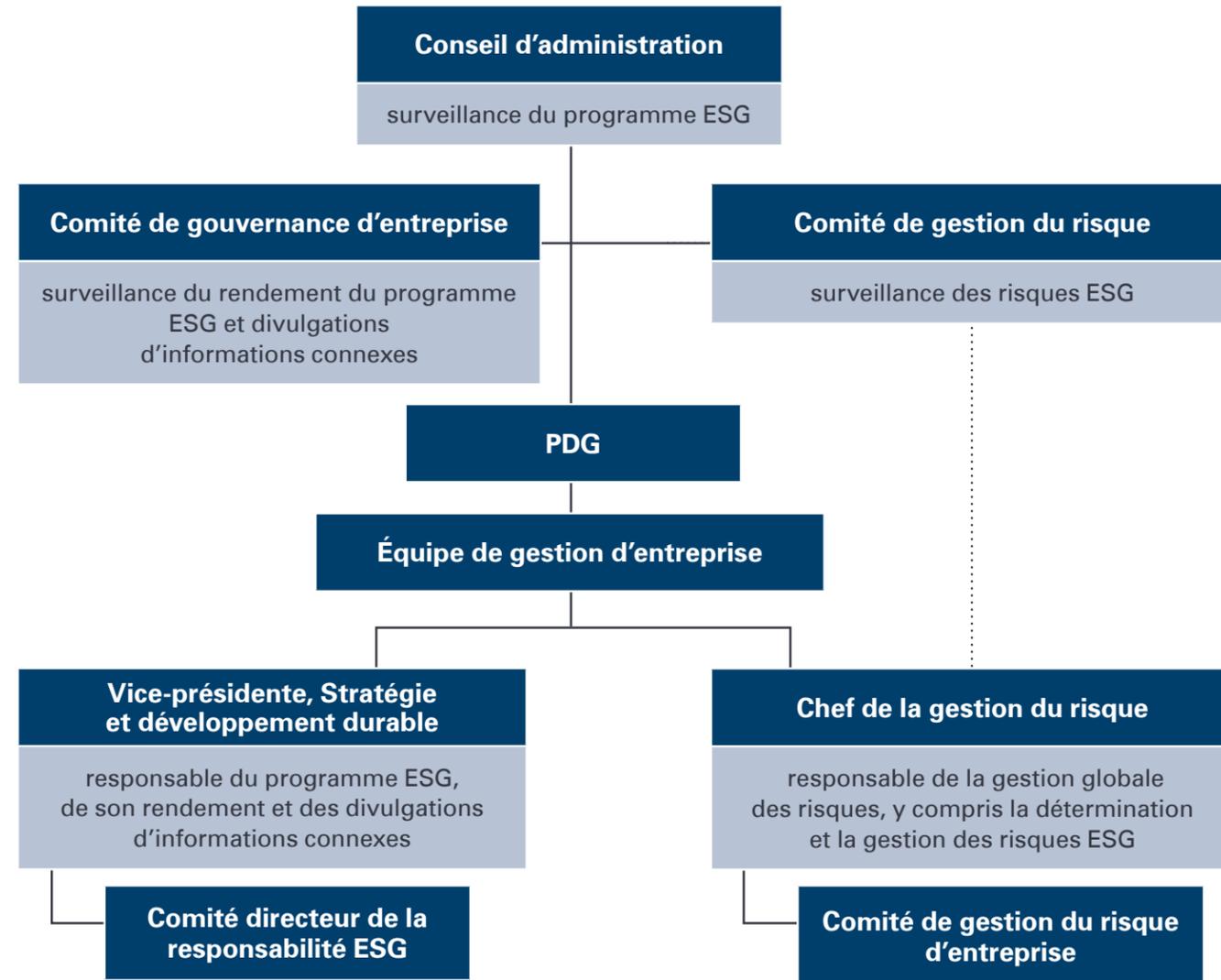
L'année dernière, FAC a mis sur pied un Comité directeur de la responsabilité ESG composé de cadres supérieurs qui ont pour mandat de faire progresser les initiatives au sein de leurs divisions respectives, de travailler en collaboration et de mettre de l'avant les initiatives approuvées. En 2022-2023, les membres du Comité se sont réunis six fois et deux mises à jour ont été effectuées par courriel. La poursuite de la formation sur l'ESG a également été au centre des préoccupations de ce comité. Les membres du Comité directeur ont pris part à une séance de formation et ont reçu des ressources supplémentaires tout au long de l'exercice. À l'avenir, la stratégie ESG sera intégrée dans la stratégie organisationnelle sous la supervision de l'Équipe de gestion d'entreprise. Le Comité directeur de la responsabilité ESG sera reconverti en comité de travail chargé de la mise en œuvre.

Le Comité de gestion du risque d'entreprise a la responsabilité de déterminer et de gérer le risque organisationnel, ce qui comprend l'élaboration de plans de gestion du risque dans le but d'atténuer le risque lié à l'ESG. Le plan de gestion des risques liés aux changements climatiques de FAC fait l'objet d'un suivi tout au long de l'année et d'un rapport trimestriel au Comité.

En plus des comités, l'ÉGE de FAC est responsable de toutes les stratégies. FAC sait que la mise en œuvre de son programme ESG requiert une collaboration à l'échelle de l'organisation. Nous poursuivons nos efforts visant à officialiser le programme ESG au sein de l'organisation.

Pour en apprendre davantage au sujet de la gouvernance d'entreprise et du leadership, consultez le fac.ca/a-propos-de-fac.

Responsabilités et surveillance à l'égard des enjeux ESG



Gestion du risque

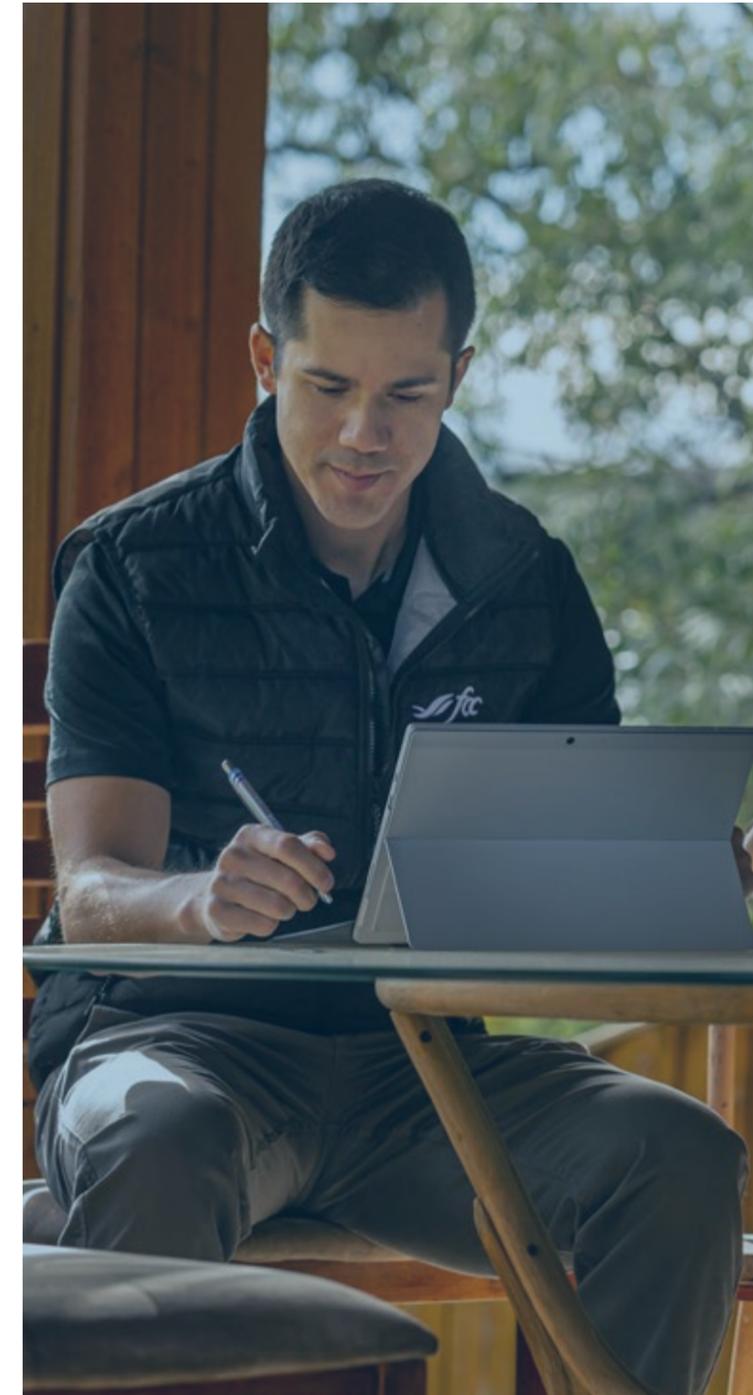
FAC étant une société d'État fédérale à vocation financière dont le mandat consiste à appuyer l'industrie agricole et agroalimentaire, le risque fait partie intégrante de presque toutes ses activités. FAC s'est dotée de pratiques de gouvernance, de systèmes et de processus pour veiller à ce que ses pratiques de gestion du risque d'entreprise demeurent conformes à celles des institutions financières fédérales. Une gestion efficace du risque aide à protéger les relations clients et à préserver la solidité et la viabilité globales de FAC. La société continuera de développer ses capacités de gestion du risque afin de préserver l'aptitude de l'organisation à offrir une expérience client exceptionnelle à long terme. FAC sera ainsi en mesure de gérer adéquatement le risque tout en répondant aux exigences des clients concernant la prise de décisions instantanées et la fluidité des transactions effectuées, ainsi qu'aux préférences des clients en évolution constante.

Cette année, FAC s'est engagée dans un effort d'optimisation afin de rationaliser la gouvernance du risque, la prise de décision et les responsabilités. Les domaines d'intérêt ciblés comprennent les paramètres et les mesures, l'établissement de rapports, les évaluations, les comités de gouvernance et la vérification des contrôles. La société poursuit également son objectif d'aligner les pratiques de gestion du risque des tiers sur celles du secteur et de ses pairs, et des travaux sont en cours pour mettre au point des indicateurs de risques clés, des technologies de soutien et des rapports. Nous renforçons également notre réseau de partenaires d'affaires et de tiers et rationalisons nos pratiques d'approvisionnement.

FAC continue de renforcer la résilience organisationnelle afin de gérer les menaces perturbatrices et de tirer profit des changements qui se produisent à un rythme accéléré. Cette année, les tests de tension ont été actualisés afin d'y inclure des scénarios à court et à long termes. Nous avons également continué à nous concentrer sur les pratiques en matière de gestion de crise et de continuité des activités, en renforçant la gouvernance de nos programmes de réponse aux crises et aux incidents.

Des risques ESG ont été désignés dans le registre des risques d'entreprise de FAC. De plus, les risques liés aux changements climatiques ont de nouveau été identifiés comme faisant partie des principaux risques liés aux événements climatiques défavorables ou aux exigences relatives à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Par conséquent, une révision de la propension au risque de FAC a été approuvée au début de 2022 de manière à y inclure la tolérance à l'égard des facteurs ESG afin de tenir compte des attentes actuelles. FAC continuera d'évaluer et d'adapter son énoncé relatif à la propension au risque en fonction de l'évolution des conditions et des exigences environnementales.

Pour en savoir davantage sur nos pratiques de gestion du risque, consultez notre [rapport annuel](#).



Résultats financiers

FAC est régie par la *Loi sur le financement agricole Canada* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les profits réalisés par FAC contribuent au développement de nouveaux produits et services, sont réinvestis dans l'industrie agricole et agroalimentaire et les collectivités rurales, et permettent

de verser un dividende à son actionnaire, le gouvernement du Canada. Forte d'un portefeuille de première qualité de 47,7 milliards de dollars et d'une 30^e année consécutive de croissance, FAC est un partenaire solide, stable et déterminé à servir l'industrie agricole canadienne, peu importe les cycles économiques.

RÉSULTATS FINANCIERS			
	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Valeur économique directe créée			
Produits	1 576,0	1 567,0	2 222,7
Valeur économique distribuée			
Coûts d'exploitation	484,7	339,6	1 210,3 ¹⁴
Salaires et avantages sociaux des employés	284,5 ¹¹	304,9	314,5
Versements à l'actionnaire (dividendes)	0 ¹²	560,1	720,5
Investissements communautaires	4,3	3,7	4,0
Valeur économique non répartie (valeur économique créée moins valeur économique distribuée)	802,5 ¹³	358,7	-26,6 ¹⁵

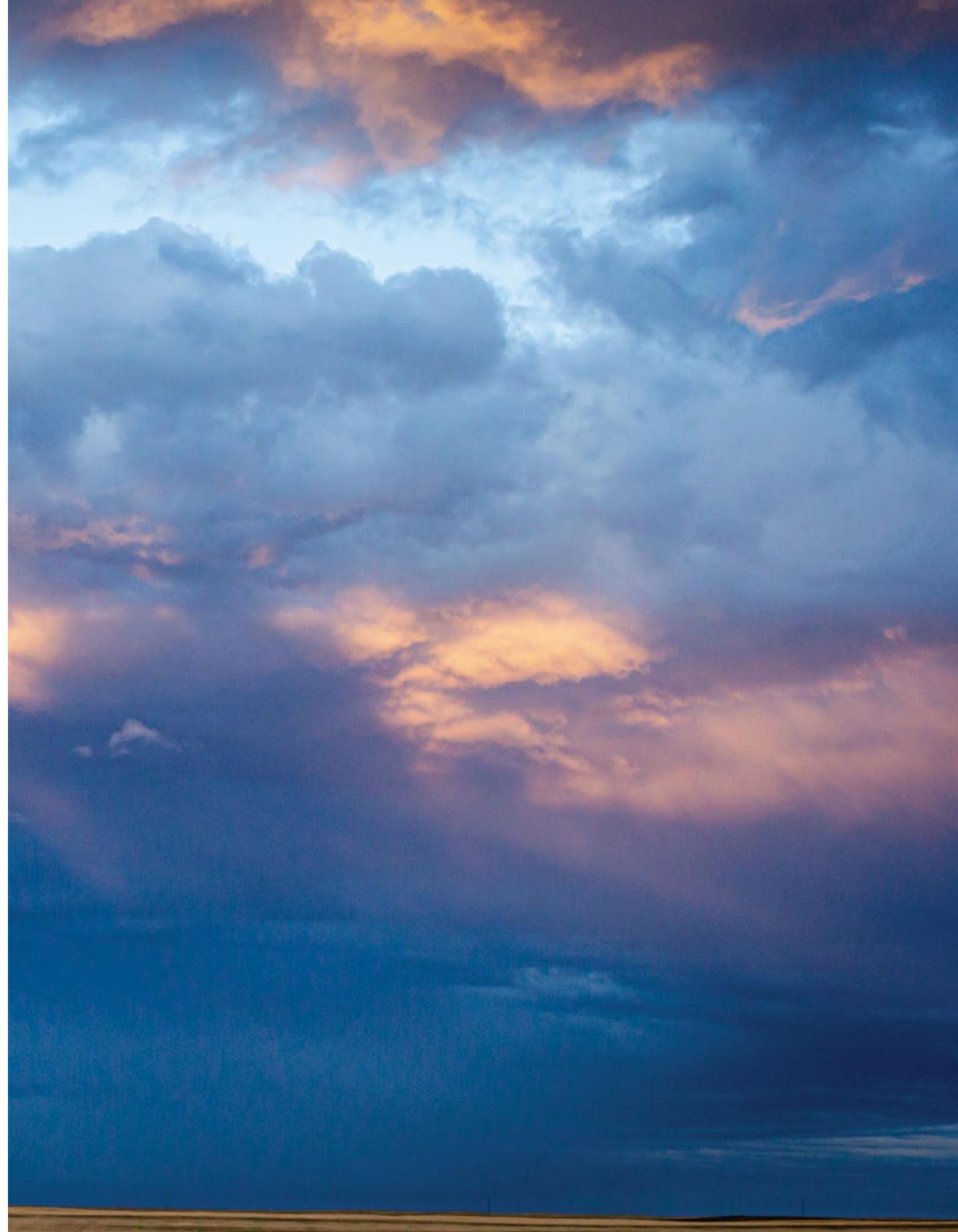
¹¹ Les salaires et les avantages sociaux des employés en 2021-2022 ont été retraités comme indiqué dans les états financiers du rapport annuel 2021-2022.

¹² En raison de la pandémie, FAC n'a pas effectué de versements à l'actionnaire; ces fonds ont plutôt été utilisés pour financer les mesures d'urgence mises en place pour les clients.

¹³ L'absence de versement à notre actionnaire explique l'augmentation.

¹⁴ L'augmentation des coûts d'exploitation résulte principalement de l'augmentation des intérêts débiteurs sur les emprunts et de notre charge pour pertes sur prêts.

¹⁵ L'augmentation s'explique par les coûts d'exploitation plus élevés et par un versement à notre actionnaire, dont un remboursement partiel, de l'ordre de 250 millions de dollars, de la contribution reçue du gouvernement fédéral pour financer nos programmes d'aide liés à la pandémie.





RÊVER. BÂTIR. RÉUSSIR.